



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicités - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le n° 60 ct.

Coop-Chablais
Importante
restructuration

Voir page 17

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Liliane Varone dépasse toutes les bornes

Signés Liliane Varone, des articles de presse publiés mardi 6 avril contiennent de très graves accusations contre les collaborateurs du NF. Elles portent atteinte non seulement à leur honneur professionnel, piétiné par M^{me} Varone dans son élan destructeur contre notre rédacteur en chef, mais à leur honneur d'hommes.

Aucune excuse ne peut être trouvée à un tel comportement, même si l'on sait que les écrits de M^{me} Varone procèdent non seulement d'une sottise hargne mais d'un système concurrentiel.

M^{me} Varone a dépassé toutes les bornes. Non seulement celles de la confraternité professionnelle, mais celles aussi du plus élémentaire respect de la dignité humaine.

Le tort moral causé à toute l'équipe rédactionnelle du NF n'a, lui non plus, pas de limites ! Chacun se réservant son droit d'agir à son gré pour obtenir réparation, les soussignés, rédacteurs au NF, déclarent aussi spontanément que formellement être entrés au service de ce journal en toute liberté d'esprit et y travailler dans la même et totale liberté, en plein accord avec la ligne de conduite chrétienne et antimarxiste dont ne s'est jamais départi M. Luisier.

Les soussignés repoussent avec indignation les imputations de M^{me} Varone qui ont pour effet de les discréditer auprès de la population valaisanne dans leur métier de journaliste. Celui-ci, comme tout autre, comporte ses grandeurs et ses servitudes. La pire de ces servitudes est de devoir demander raison à une personne du même métier se laissant aller à attaquer publiquement la capacité professionnelle et l'honneur personnel de ses confrères. Nous y sommes soumis aujourd'hui, autant pour nous laver d'aussi odieuses imputations que pour nous justifier auprès du large public de ce canton avec qui nos relations professionnelles ont toujours été marquées du sceau de la confiance.

Les rédacteurs du NF : Jean-Pierre Baehler, Emmanuel Berreau, Pierre Chevalley (depuis 1948 au NF), Pierre Fournier, F.-Gérard Gessler, Antoine Gessler, Bernard Giroud, Gérard Joris, Gérard Mabillard, Jacques Mariétoz, Jean Pignat, Roland Puippe, Jean-Marie Reber, Jean-Paul Riodel, Gérald Rudaz, Louis et Misette Tisonnier, Gaspard Zwissig.

Ce ne sont pas les bureaux de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf!

J'ai reçu une très aimable lettre de M. Marc Zufferey, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf. Il déplore comme moi la tournure prise par cette malheureuse affaire. Il me fait savoir à cette occasion que le travail de polycopie de la lettre soi-disant PERSONNELLE de M. Anzévui à moi-même n'a pas été effectué dans ses bureaux de Châteauneuf. J'en prends acte avec un réel plaisir.

Mon état de santé ne m'avait pas permis de recouper comme à l'ordinaire la première information reçue. Depuis ma sortie de l'hôpital, j'en connais tous les détails. M. Anzévui a commandé ce « travail » à une imprimerie de Sion, avec laquelle nous entretenons par ailleurs de très bonnes relations. Par contre, le tirage que j'avais indiqué, 150 au moins, est en des-

sous de la réalité puisqu'il y en a eu 200.

Admettez que, pour une lettre confidentielle d'un prêtre ami, ce chiffre représente déjà une performance peu commune et une exquise délicatesse.

Le code pénal utilise une terminologie très précise pour qualifier ce genre d'exercice.

Lorsqu'il retrouvera son calme et sa sérénité, mon ami Anzévui - je répète bien mon ami - va quand même se poser quelques questions angoissantes.

Avec les gens si « bien intentionnés » qui nous entourent, surtout du côté des mass media, je me demande s'il pourra encore réparer le mal qu'il nous a fait à nous deux comme à tous ceux qui sont censés vivre la même idéologie, la même charité dans le Christ.

André Luisier

PROPOS SUR L'ÉDUCATION

L'enfant de six ans

Cet article achève la description de l'enfant de six ans : les relations sociales, les jeux, la vie scolaire, le sens moral, l'apparition de quelques idées assez abstraites ; description sans doute, mais aussi suggestion de conduites éducatives.

Luttes intestines

Pensant à la lutte interminable que représente la journée avec son petit de six ans, une mère va jusqu'à dire qu'elle redoute de se lever le matin : « Ce n'est qu'un long combat ». Commentaire un peu exagéré, mais bien caractéristique !

Aucune période n'exige plus le sens de la perspective et de l'humour. Dramatiser est une faiblesse et une erreur. Certains parents prétendent qu'il faut lui serrer la vis, être ferme avec lui, qu'il faut bien le lui faire entrer dans la tête, qu'il n'écoute pas aussi longtemps que l'on ne s'est pas mis en colère !

Venir à bout du comportement difficile de l'enfant de six ans, violent, sans nuance, n'est pas chose compliquée. Un peu de diplomatie, utilisation des

moyens préventifs : on détournera son attention en lui proposant quelque chose qu'on sait l'intéresser ; de petites concessions dirigées ; des suggestions d'un comportement tout opposé ; on évitera autant que possible des accrochages directs entre la mère et l'enfant, d'aborder les choses de front.

Une cuillerée pour papa

Le père peut et doit jouer un rôle important dans la vie de l'enfant de six ans. On dit des petites filles qu'elles sont « folles » de leur père ; avec lui, les garçons établissent des relations d'affection et d'admiration. Ils exigent que leur papa leur consacre chaque minute de son temps libre.

Fr. Plancherel
Suite page 31

Avant la votation du 30 mai

Le devoir de s'informer

C'est donc le 30 mai prochain que le peuple valaisan aura à se prononcer sur le projet de loi fiscale adopté par le Grand Conseil lors de sa dernière session. Ce projet sera opposé à l'initiative Zufferey et les votants auront donc à leur disposition trois réponses possibles : oui-non, non-oui, ou non-non. Il tombe sous le sens qu'un vote oui-oui est impossible. Les bulletins ainsi remplis seront considérés comme nuls. Pour changer quelque chose à la situation actuelle il n'existe donc que l'alternative oui-non ou non-oui car un double non aurait pour résultat de maintenir en vigueur la loi actuelle, datant de 1960.

Lorsqu'il s'agit de voter une loi fiscale, les citoyens manifestent en général un intérêt supérieur à la moyenne pour le scrutin. Le contraire serait étrange, étant donné que chacun d'eux est directement mis en cause par le bordereau d'impôt et par les taxes découlant du régime fiscal cantonal et communal. La démarche habituelle du citoyen-contribuable est de prendre un crayon et du papier, de calculer ce qu'il paie maintenant et ce qu'il devra payer demain et, sur la base du résultat trouvé, de prendre sa décision en conséquence. On dira que c'est là un comportement individuel égoïste. On dira aussi qu'une telle attitude ignore tous les problèmes essentiels qu'une loi fiscale est censée régler au niveau du financement des œuvres d'intérêt public que l'on demande de plus en plus à l'Etat. On dira tout ce que l'on voudra, mais, quand il s'agit d'impôts ou de taxes, le votant se sent beaucoup plus contribuable que citoyen. C'est la raison pour laquelle il réclame une abondante information, afin que ses calculs tiennent compte de tous les éléments. C'est pourquoi aussi, s'il ne se sent pas sûr de son affaire, il votera non plutôt que de s'abstenir, craignant que la nouvelle machine, dont il ignore les mécanismes, lui coûte finalement plus cher que l'ancienne.

C'est donc le devoir d'informer, mais aussi celui de s'informer, qui domine toute la campagne qui va s'ouvrir sur la loi fiscale et l'initiative. Première chose à noter : les textes de la loi et de l'initiative seront publiés au *Bulletin officiel*. Personne ne pourra donc évoquer l'excuse de ne pas savoir sur quoi on l'appelle à voter. Nous soulignerons ensuite que le problème d'une nouvelle loi fiscale est posé depuis 1964 déjà, date à laquelle la loi de 1960 commençait à déployer ses effets « matraquants » par suite de la progression à froid de l'impôt. Il y a donc plus de dix ans que cet objet alimente les chroniques parlementaires. Dix ans au cours desquels un premier projet, voté en

Par Gérald Rudaz

deux débats au Grand Conseil, a été refusé par le peuple, en 1972. L'ouvrage a été remis sans tarder sur le métier. Sans succès puisque la révision de 1974 a échoué devant le Parlement cantonal au terme des premiers débats. Dix ans au cours desquels on a enregistré une initiative populaire socialiste (retirée en faveur de la loi de 1972), puis l'initiative populaire Zufferey. En ajoutant à ce dossier les consultations

préalables entre les groupes politiques du Grand Conseil et les deux très longs débats qui ont abouti au projet actuel, on se dit que le citoyen valaisan qui a pris la peine de suivre ces faits connaît déjà les principales données de la question à laquelle il va devoir donner sa réponse.

Ils sont nombreux - nous le savons - ceux qui, informés au fur et à mesure de ces événements, sont aujourd'hui à même de trancher en pleine connaissance de cause. Pour les autres, il n'est pas encore trop tard : le temps des questions est arrivé et, aussi bien du côté de l'initiative que de celui du contreprojet, on est prêt à répondre.

Comme d'habitude, le NF consacrera toute la place nécessaire à cette indispensable information, son premier souhait étant que tout soit parfaitement clair, aux yeux de chacun, lorsqu'il s'agira de déposer le bulletin de vote dans l'urne, le 30 mai prochain.

Une conférence de presse du professeur Küng et une prompte réplique de Radio-Vatican

A l'occasion de la parution en langue italienne de son ouvrage *Etre chrétien, aujourd'hui*, aux éditions Arnaldo Mondadori, le professeur Hans Küng, de Tubinge, a fait hier matin une conférence de presse à Rome.

Il a déclaré que son ouvrage était « un ouvrage vraiment catholique et

Toutes ces thèses, soutenues par lui dans son dernier ouvrage, le professeur Küng estime qu'on pouvait très bien les trouver chez des « exégètes catholiques » si on avait voulu. « Mais les théologiens ont souvent caché la vérité au peuple ». L'originalité de l'ouvrage *Etre chrétien, aujourd'hui* - nous résumons toujours l'exposé du professeur Küng aux journalistes - consisterait plutôt dans les points suivants : présentation intégrale du message du Christ, rigueur de la pensée, ouverture aux problèmes de l'homme moderne, usage d'un langage accessible au commun des lecteurs modernes, recherche des points de doctrine communs aux différentes confessions chrétiennes, enfin insertion de la théologie dans la vie quotidienne.

Deux heures après l'étrange conférence de presse de Hans Küng, qui se professe catholique tout en contestant le magistère de l'Eglise catholique,

De notre correspondant à Rome Georges Huber

vraiment œcuménique », écrit dans un esprit critique pour aider tous ceux qui, croyants ou non, désirent connaître le visage authentique du christianisme.

En quoi, selon le professeur Küng, consisterait l'originalité de cet ouvrage ? Dans les vues vraiment étranges de l'auteur, sur les miracles de Jésus, sur la naissance virginale du Christ, sur le tombeau vide, sur l'Ascension, sur la fondation et les structures de l'Eglise ? Certainement pas.

Suite page 30

LE PRINTEMPS EXISTE...



... nous l'avons rencontré dans un charmant sous-bois, au bord de la route Massongex - Vérossaz. Perçant les vestiges de l'hiver, comme pour conjurer un mauvais sort, ces délicates pervenches et primevères ne sont-elles pas un peu le sourire du renouveau ?

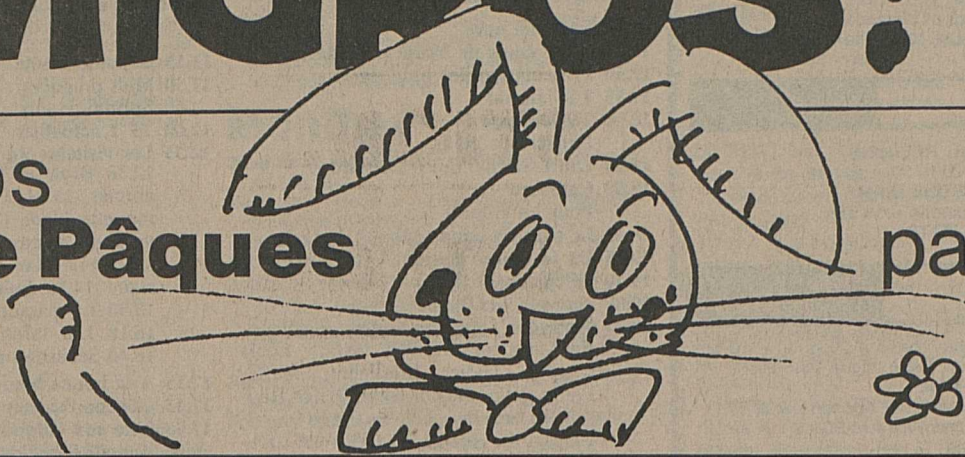
Photo NF

Prix MIGROS!

Actualités MTV

tous les mardis à **19h.55** et
tous les jeudis à **19h.10**
dans les spots publicitaires
de la TV romande.
A ne pas manquer!

Profitez de nos
offres de Pâques



particulièrement
avantageuses!

7.4.-17.4.

Offre spéciale

Paquet de 250 g

MIGROS
data

Café de fête 220

Le délicieux café de qualité Migros, fraîchement torréfié chaque jour.

vous garantit qu'après
votre achat vous disposez
chez vous du café
le plus frais de Suisse ...

... parce que la Migros
a le plus bref
délai de vente.

au lieu de 2.70

7.4.-17.4.

Offre spéciale

Paquet de 400 g

MIGROS
data

Crème glacée Forêt Noire

Un dessert de fête toujours
très apprécié.

220

(100 g = 5.55)
au lieu de 2.70

7.4.-17.4.

Multipack

2 boîtes

Boîte de 439 g (poids égoutté 255 g) 1.30

Moitiés de pêches

«Del Monte»
de qualité supérieure.
En exclusivité à la Migros.

2.60

Eg. (100 g = 39.2)
au lieu de 2.60

7.4.-17.4.

Offre spéciale

Filets Gourmet à la Provençale

prêts à cuire, surgelés

Filets de dorsch sans arêtes.

Paquet de 400 g

340

(100 g = 85.0)
au lieu de 4.10

7.4.-17.4.

Multipack

Pointes d'asperges

«Del Monte»
Pour garnir des plats
ou des canapés.

Boîte de 298 g (poids égoutté
198 g)

2 boîtes

330

Eg. (100 g = 83.3)
au lieu de 4.-

7.4.-17.4.

Multipack

MIGROS
data

Oufs frais

importés
Maintenant particulièrement
avantageux!

Emballage de 6 œufs
(1 œuf 52/53 g)

2 emballages

12 œufs 160

au lieu de 2.20

Baisses de prix

sur les pâtes alimentaires
suisses de qualité

	Paquet de	jusqu'à présent	nouveau prix Migros
Supérieur			
Spaghetti	700 g	1.25	1.15 (500 g = 82.1)
Comettes	1170 g	2.10	1.90 (500 g = 81.2)
Maccaroni	600 g	1.30	1.10 (500 g = 91.7)
«Cara-mia» spécial			
Spaghetti al dente	680 g	1.70	1.45 (500 g = 106.6)
Denti d'Elefante	760 g	1.70	1.45 (500 g = 95.4)
«Tipo M» aux œufs frais			
Spaghetti***	700 g	1.90	1.70 (500 g = 121.4)

	Paquet de	jusqu'à présent	nouveau prix Migros
Comettes***	730 g	1.30	1.65 (500 g = 113.0)
Nouilles maison***	500 g	1.70	1.45
Nouilles 5 œufs***	500 g	1.70	1.50
Nouilles en spirales***	545 g	1.70	1.50 (500 g = 137.6)
Nouilles frisées***	500 g	1.70	1.50
Vermicelles***	450 g	1.30	1.10 (500 g = 122.2)
Escargots***	550 g	1.50	1.30 (500 g = 118.2)
Frisettes***	545 g	1.70	1.50 (500 g = 137.6)
Penioni***	500 g	1.40	1.30

Baisses de prix

Purée de tomate

	jusqu'à présent	nouveau prix Migros
Portion en alu de 70 g	-.45	-.35

Tomates pelées

	jusqu'à présent	nouveau prix Migros
Boîte de 230 g (poids égoutté 160 g)	-.55	-.45

Comparez!

Encore d'autres baisses de prix dans notre assortiment de pâtes alimentaires!

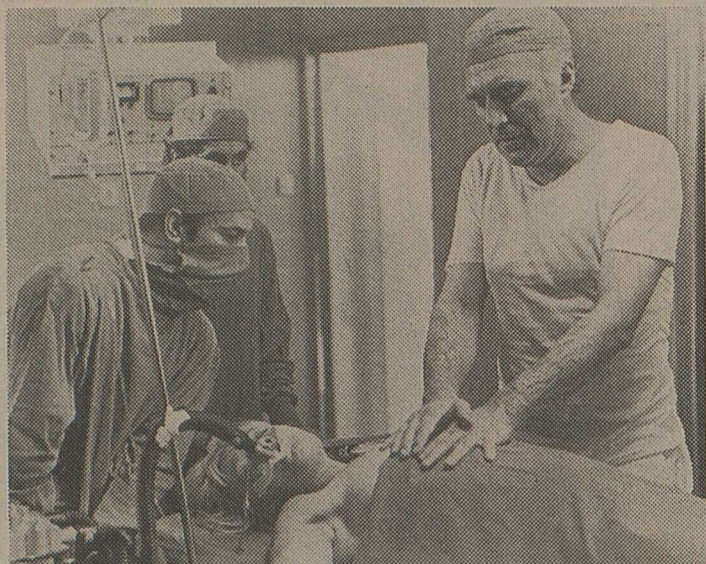


SUR NOS ECRANS
par Hermann Pellegrini



LA MÉDECINE EN QUESTION...

Sept morts sur ordonnance



Sept morts sur ordonnance : une mise en accusation de la médecine.

Un médecin s'exprime

Sept morts sur ordonnance se présente comme un réquisitoire, sinon contre la médecine française, du moins contre certaines de ses méthodes et certains de ses représentants. La revue Télérama a demandé à un chirurgien en exercice (le docteur G. Levet) son avis sur la réalité des faits rapportés dans le film :

« C'est vrai, l'heure est à l'anti-médecine, tout le monde vous le dira. Qu'il y ait quelques paranoïaques, quelques mégalomanes dans notre profession, personne n'en doute. L'image du chirurgien coléreux, autocrate, faisant régner une atmosphère lourde dans son service lorsqu'il en est le chef, prévalait déjà auprès du public depuis des années mais aussi auprès des étudiants, car ce tableau fut parfois réalité.

« Les turpitudes professionnelles qui nous sont présentées dans le film Sept morts sur ordonnance sont-elles encore de mise aujourd'hui ? Un chirurgien, propriétaire de clinique, ancien maire, notable d'une ville de province, membre du conseil de l'Ordre, décoré, etc., peut-il avoir une telle influence et peut-il faire pression sur certains de ses confrères moins titrés ou possédant une personnalité plus faible ? Oui, certainement. Qui n'a été témoin, une fois au moins,

dans notre milieu, de certaines de ces manœuvres ? N'est-il pas exact que certaines carrières et certains avancements ont été compromis ainsi ?

« Les rivalités entre cliniques, privées ou officielles, pure élucubration de cinéaste ? Non, elles ont existé, disons-le, mais les choses se sont arrangées depuis. Il semble qu'actuellement les rapports entre médecins et cliniques se soient normalisés et du même coup assagis...

« Bien sûr, les médecins se sentent agressés dans ce film, le débat qui a suivi sa première projection l'a bien montré. Après les avocats, le monde de la finance, la police, c'est à leur tour ! L'image de « l'homme en blanc » paternaliste, bienveillant, sage, va être quelque peu bousculée. »

Il serait intéressant de connaître l'avis d'un médecin valaisan sur la valeur ou l'authenticité de ce film volontairement agressif et finalement préjudiciable à la profession. Le NF publiera volontiers les remarques ou mises au point qui lui parviendraient sur cette présentation d'un certain milieu médical. Dans sa narration, Jacques Rouffio pose des questions très actuelles au moment où l'on parle de réformes de la profession médicale ou de planification hospitalière.

Réalisation : Jacques Rouffio

La médecine et les médecins ont toujours fait recette au cinéma. Et sur les écrans de télévision. Voyez le succès des émissions médicales ! Autrefois, *Un grand patron* ou *Les hommes en blanc* offraient l'image rassurante du médecin-héros, dévoué à ses malades, pédagogue avisé avec ses assistants. Récemment, des cinéastes ont bousculé cette tradition et mis en accusation les disciples d'Esculape. *Mash*, sous la forme d'une farce grinçante, décrivait les activités farfelues des carabins militaires. Dans *L'hôpital*, un humour corrosif atteignait patron, internes et fonctionnaires. En interviewant trois médecins, Jean-Noël Cristiani (*Le silence des organes*) montre trois aspects du métier et pose un diagnostic alarmant. Jean-Louis Bertucelli, réalisateur du *Docteur Françoise Gaillard*, se range du côté des défenseurs de la profession. *Sept morts sur ordonnance* est d'un tout autre ton : c'est un réquisitoire contre les médecins, un pamphlet qui, par certains côtés, rappelle *Les morticoles* de Léon Daudet. Les trois derniers films cités viennent de sortir et celui de Jacques Rouffio a suscité des réactions indignées de la part des premiers intéressés : « Agression caractérisée contre le corps médical ! » « Machine de guerre contre l'hospitalisation privée ! » « Film aussi néfaste aux médecins qu'au public ! »

Jacques Rouffio et Georges Conchon retracent des faits réels, se bornant à changer les noms et quelques détails secondaires. Et ils mettent carrément en accusation un « mandarin » du corps médical, le vieux professeur Brézé. Ce patriarche d'une dynastie de médecins dirige les cliniques privées de la ville et contrôle même les hôpitaux publics, par l'intermédiaire du conseil de l'Ordre dont il est un des grands manitous. Son pouvoir très étendu lui permet de briser une carrière ou de soumettre un concurrent trop brillant. Le jeune docteur Berg, virtuose du bistouri, appartient à l'équipe du professeur Brézé, mais il agit en franc-tireur, sûr de son talent, adoré de ses patients et surtout des ses patientes. Mégalomane, insolent, coléreux, joueur, cabotin, le docteur Berg humilie son patron qui supporte tout pour ne pas perdre ses clients. Mais un jour, Berg annonce qu'il va ouvrir sa propre clinique. Le clan Brézé ne peut accepter cette situation et pousse le docteur Berg au suicide, dans lequel il entraîne sa femme et ses trois enfants.

Les années passent. Le docteur Losseray menace une nouvelle fois le pouvoir absolu de

la tribu. Chirurgien à temps complet d'un hôpital mutualiste, il réussit trop bien au gré du mandarin qui n'a pas réussi à s'assurer ses services. Il est plus vulnérable que Berg. Ses titres sont insuffisants et un récent infarctus constitue un handicap sérieux pour l'exercice de son art. De plus, le drame horrible de son prédécesseur hante sa mémoire. Mis en demeure de renoncer à la chirurgie, va-t-il céder aux pressions du clan Brézé ou répéter le geste fatal du docteur Berg ?

Rouffio glisse, dans la narration de ces deux destins parallèles, des questions très importantes sur l'organisation de la médecine, la responsabilité du chirurgien, les problèmes déontologiques de santé des praticiens. Que devient le secret professionnel dans une enquête judiciaire ? Qui peut décider qu'un médecin est incapable physiquement ou psychiquement de pratiquer ?

Et pourtant, son film ne prend pas la forme d'une démonstration. Tout au plus peut-on reprocher au réalisateur de souligner ici et là des passages jugés importants. L'ensemble est construit de manière à piquer la curiosité des spectateurs. La vérité sur la mort du docteur Berg est peu à peu dévoilée, à travers les recherches de Losseray dont nous partageons l'existence quotidienne. Le premier drame est exposé par flash-backs. Le second l'est au présent. Un montage astucieux unit le présent et le passé. Les parallèles sont suggérés par les personnages eux-mêmes ou par le réalisateur. Les deux actions se rejoignent en la personne du professeur Brézé magistralement campé par Charles Vanel. Depuis *L'horizon* (1968), Rouffio a gagné en adresse et se révèle un très grand directeur d'acteurs.

Les auteurs de *Sept morts sur ordonnance* ont choisi de jouer le rôle d'accusateurs publics. Partant de faits réels, ils recréent la vérité historique à leur guise, en s'appuyant sur une dramatisation poussée de l'intrigue et avec le dessein évident de mettre en question le milieu médical français. Après avoir vu le film, qui pourra affirmer que justice est réellement faite ? Est-il légitime de partir d'un cas particulier pour en tirer des conclusions d'une portée générale ?

On peut aussi voir dans cette œuvre contestataire une parabole sur la puissance de l'esprit féodal, une dénonciation d'un certain type de pouvoir, même un affrontement de deux conceptions d'organisations sociales (la médecine libérale et la médecine fonctionnarisée). Autant de thèmes de réflexion qui dépassent le cadre strict dans lequel s'inscrit le film de Rouffio.

Slon, cinéma Arlequin.



Charles Vanel et Michel Piccoli dans Sept morts sur ordonnance.

« Sept morts sur ordonnance »

Origine du film

Selon son générique, cette œuvre présente des faits réels. L'écrivain Georges Conchon, ancien journaliste à *France-Soir*, est l'auteur du scénario. Il a également collaboré à la rédaction de l'adaptation et des dialogues. Il s'explique sur l'origine de son travail cinématographique.

En 1969, Georges Conchon cherche de nouvelles sources d'inspiration et entreprend de lire systématiquement *France-Soir*. Il tombe sur un article concernant le suicide d'un chirurgien. Le même article relève des similitudes avec le suicide d'un autre chirurgien, dans la même ville, quinze ans auparavant.

« A partir de cette coïncidence, deux faits, deux phrases du journaliste ont provoqué en moi un déclic : l'une évoquant le coup de téléphone d'un « confrère toujours en exercice à l'heure qu'il est » et qui aurait menacé le deuxième suicidé (Losseray-Piccoli dans le film), l'autre constatant que

« les cent quarante praticiens de la ville refusent le dialogue » au sujet de cette mort. »

Georges Conchon se rend sur place, avec des introductions sérieuses, et est reçu comme un adversaire. Les personnes interrogées affirment que Losseray est un « médiocre », un « névrosé », voire un « psychopathe ».

« Mais des recherches plus poussées et les aveux d'un témoin-acteur du drame... me firent découvrir un Losseray au contraire supérieur à la moyenne de ses confrères, très cultivé, grand amateur de peinture et de musique avec sa femme, ayant accepté ce poste pour jouir d'une plus grande liberté dans sa vie privée, et en fin de compte victime d'un véritable racisme social... Quelques jours passés dans cette ville m'avaient par ailleurs appris l'existence d'un clan autour d'une famille, d'un grand patron (Brézé-Vanel dans le film) qui tenait pratiquement toute la médecine en main, et auquel s'était immédiatement heurté Berg (Depardieu). »



L'éducation amoureuse de Valentin, avec Paul Meurisse et Bernard Menez.

Vous pouvez aussi aller voir...

Fanfan la tulipe **, de Christian-Jaque, un charmant film de cape et d'épée, avec Gérard Philippe.

L'éducation amoureuse de Valentin *, de Jean L'Hôte. Valentin est effrayé par le moindre jupon. Son père entreprend de lui donner quelques conseils pour séduire les femmes. Les gaffes professionnelles du benêt font rire davantage que ses errements amoureux. Cette vague intrigue passe grâce à l'interprétation fort plaisante de Paul Meurisse et Bernard Menez. (Sion, cinéma Capitole.)

Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? **, de Luigi Comencini. Au début du siècle, une riche héritière épouse un aristocrate et, après la cérémonie nuptiale, découvre qu'il est son frère. A partir de cette situation mélodramatique, Comencini brosse une peinture sarcastique et méchante de la société italienne du temps. Le talent du réalisateur de *Pinocchio* s'est un peu dissous dans cette démarche où la démonstration idéologique l'emporte fâcheusement sur la vérité des personnages. (Martigny, Corso.)

Docteur Françoise Gaillard **, de Bertucelli, chronique de la vie professionnelle, familiale et amoureuse d'une femme médecin atteinte d'un cancer des poumons. (Monthey, Montheolo.)

Parfum de femme ***, de Dino Risi, une comédie de mœurs à l'italienne, féroce, cynique et désespérée. (Martigny, Etoile.)

La chair de l'orchidée **, de Patrice Chéreau. Une adaptation en forme d'exercice de style du célèbre roman de James Hadley Chase. (Etoile, Martigny ; Zoom, Saint-Maurice, séances d'art et d'essai.)



Charlotte Rampling, La chair de l'orchidée.



Annie Girardot et Jean-Pierre Cassel dans Docteur Françoise Gaillard.

LA MODE À L'HEURE DES LOISIRS



19.90



99.-



35.-



19.90



24.-

18.-

29.-



39.-

12.90

Il revient à grands pas, le temps des longues balades à travers la campagne et de la détente en plein air. Profitez-en au maximum, dans des tenues pratiques et sans problèmes. Quelques idées choisies dans nos collections sport et loisirs: Veste en popeline pour garçons, ceinture tricot et col, taille 104-176: dès 19.90 (+3.-). Jeans satin pour enfants, forme mode 4 poches, taille 104-176: dès 12.90 (+1.-). Blouse chemisier, manches courtes, dessin «Madras», taille 36-46 19.90. Jupe jeans pour dames, taille 34-46 29.-.

Complet jeans messieurs, 3 poches cousues avec garniture, taille 44-56 99.-. Veste pour fillettes, manches 1/1, avec ceinture; 70% acryl/30% acétate, dans les tons naturel, bleu et rouge: dès 35.-. Gilet jeans pour fillettes, taille 4-14: dès 18.-. Jupe jeans pour fillettes, taille 4-14: dès 24.- (+1.-). Blouson pour dames, unie, avec col, 100% coton; 2 poches, fermeture éclair, en divers coloris 39.-.

WAS-KODHKM-76/31

Les grands magasins
coop city
Sion

Rappel à tous les sociétaires de CSSE (Coop Sion-Sierre et environs)

LE RAYON DU MOIS D'AVRIL :

Le rayon maroquinerie... et ses bagages
10% DE RABAIS sur tous les achats réalisés dans ce rayon sur présentation de la carte de membre



**Les plus fins
tabacs d'Amérique et un filtre
hautement efficace.**



**De la terre
filtrante naturelle
en plus du charbon actif.**
Les particules blanches de la
terre filtrante naturelle augmentent
l'efficacité du filtre et préservent
l'arôme des plus fins tabacs.

Senaud

Annonces diverses

jusqu'au grandes tailles



Robe chemisier
à manches 1/4 ceinture
à nouer, Diolen-Loft,
dessins divers

T. 40 à 50
49⁵⁰

CV
Charles Vögele

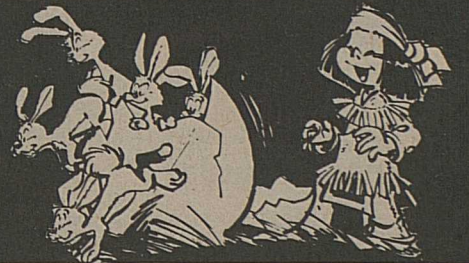
Vögele mini Markt

Sion rue de la Porte-Neuve 4 Martigny (route de Fully (Denner)
Brigue rue de la Gare 14 Sierre Centre commercial de Noës

Yakari

le mensuel en couleurs
qui passionne les enfants vous souhaite de
Joyeuses Pâques!

■ Je désire faire cadeau de **Yakari**. Veuillez m'envoyer
un exemplaire gratuit et une carte d'abonnement.
Vous pouvez aussi obtenir **Yakari** et vous abonner
dans les kiosques.
6 mois (6 numéros) Fr. 17.- 1 an (12 numéros) Fr. 32.-
2 ans (24 numéros) Fr. 59.-
Dans les kiosques Fr. 3.- l'exemplaire.
Editions Yakari Case 599 1001 Lausanne Tél. 021 20 31 11



A vendre

**tracteur Massey
Ferguson 165 65 CV**
en parfait état, révisé, 1969

**tracteur Massey
Ferguson 135 45 CV**
état de neuf, 1975, 250 h. de
travail

**Bonvin Frères,
machines agricoles
Sion**
Tél. 027/22 80 70 36-2860

Machine à laver
Linge - Vaisselle

ACTION de printemps
20 lave-linges - 15 lave-vaisselles

Marques suisses
A céder avec gros rabais
Reprises toutes marques
Livraison et installation gratuite
Facilité de paiement, sans acompte à
la livraison
Service assuré par nos monteurs
Réparation toutes marques



Pour tracter
Toyota Crown
2300, 1974,
36 000 km, blan-
che
Vendue expertisée

Garage Majestic - Ouest
1022 Chavannes - Renens
Tél. 021/35 11 11

« XL » (Existing Light)

Se dit d'une caméra possédant un angle d'obturation
agrandi pour assurer un meilleur passage de la lumière

Une caméra **Canon XL** vous garantit alors :
un sommet de performance et de perfection,
la possibilité de filmer où d'autres n'ont déjà plus
assez de lumière, soir, intérieur, bougies, etc.



CANON LENS
FD 28

Canon 310 XL (zoom grossissant 3 fois)
Canon 514 XL (zoom grossissant 5 fois)
Canon 512 XLE (zoom grossissant 5 fois
+ électronique)

Fr. 466.-
Fr. 629.-
Fr. 775.-
(étui compris)

Canon votre investissement
photo en sécurité

à Martigny :
Michel Darbellay

Place Centrale 3

à Sion :
Fardey Discount

Place du Midi 32

à Sierre :
Gérard Salamin

Av. du Général-Guisan 30

à Monthey :
André Pot

Crochetan 2

innovation

Pâques: des prix aussi fondants que les chocolats... de Pâques!

On ne peut renoncer à tout! Si possible pas aux douces traditions de Pâques. Aussi notre Supermarché a réussi à «adoucir» pour vous les prix: des bons gros lapins, des œufs grands, petits, demis, remplis, fondants. Des plus grands chocolatiers de Suisse.



810 g
24.95
34.60

300 g
3.75
100 g 1.25

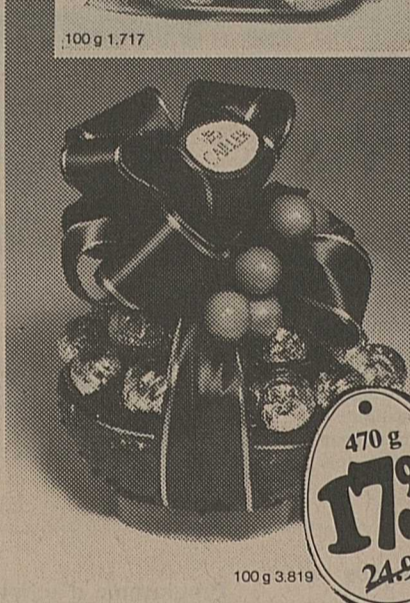
500 g
7.50

230 g
3.95
5.-

380 g
10.-
100 g 2.632



530 g
16.95
22.30



470 g
17.95
24.90



415 g
12.95
17.80

MARTIGNY - SIERRE

Châteauneuf-Conthey

Résident-Parc

à louer

appartements

de 2-3-4-5 pièces
tous avec cheminée française et cuisine avec agencement moderne

studios meublés

dépôts en sous-sol

Faites du sport toute l'année en profitant des installations qui se trouvent dans l'immeuble:

Piscine - sauna - fitness

Parking souterrain
Conditions de location exceptionnelles

Visites tous les jours

Tél. PROMICO 027/36 24 65 ou service d'immeuble 36 21 56 / 36 19 32

TAPIS SULLAM

TAPIS DE FOND

SOL PLASTIQUE À DESSIN

en pvc, très jolis dessins et coloris en 183 cm de large (aussi sur mesure)

UN PRIX RECORD

m2 **15.50**

Prix bas - Prix net

Rue du Léman 29, Martigny
Tél. 026/2 23 52

36-5828

FORMIDABLE !!!

Fr. 60.- pour votre vieille montre



Montre électronique chromée, fond acier vissé, étanche, antimagnétique, calendrier, trotteuse centrale.

FABRICATION SUISSE
UNE ANNEE DE GARANTIE

Prix catalogue Fr. 139.-

Reprise de votre vieille montre quel qu'en soit l'état Fr. 60.-

Solde à payer **79.-**

MONTRES MONNIER

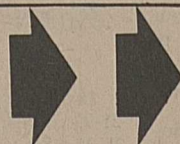
Gros et détail

15, place de la Palud
1003 LAUSANNE

Tél. (021) 22 17 52

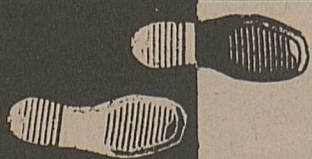
Envoi contre remboursement avec droit d'échange dans les 8 jours.

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais



Le journal qui domine l'information et la publicité en Valais

PIÈGES
A
REBOURS



Desmond BAGLEY

75

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève.

CHAPITRE CINQ

I

ILS S'OCCUPAIENT DE NOUS comme un hôtel international pourrait s'occuper de deux richissimes armateurs grecs. Tous nos désirs étaient satisfaits dans l'heure — sauf celui d'être rendus immédiatement à la liberté. Mr Rearden et

Mr Slade n'avaient qu'à parler. Je demandai du cognac sud-africain — de l'Oude Meester, une marque qu'il m'avait été impossible de me procurer durant les quelques jours passés à Londres — et je l'obtins sans difficulté. Slade considérait d'un œil méfiant mon cognac sud-africain. Ses préférences allaient vers un Glendivet vieux de quinze ans. On le lui fournit aussitôt.

Nous voulions des journaux? On nous donnait des journaux. Mais on nous refusa sans ambages un poste de télé ou de radio.

— Je me demande bien pourquoi, dis-je à Slade.

Il tourna vers moi son visage lourd, un peu méprisant. Mon intelligence lui paraissait vraiment restreinte.

— Parce que les programmes nous renseigneraient sur l'endroit où nous sommes, expliqua-t-il patiemment.

Je fis celui qui ne comprenait pas.

— Mais puisqu'ils nous donnent les journaux, régulièrement.

Il se pencha pour ramasser le Times.

— Celui-ci est daté du 5. Hier nous avons eu celui du 4 et demain nous aurons celui du 6. Mais cela

ne prouve pas que nous sommes aujourd'hui le 5. Nous sommes peut-être en France, qui sait? Ces quotidiens ont pu venir par avion.

— Vous croyez que nous sommes en France?

Il regarda par la fenêtre.

— On ne le dirait pas et — son nez se fronça —

... cela ne sent pas la France. — Il haussa les épaules.

— Je n'ai aucune idée de l'endroit où nous sommes.

— Et je suppose que vous vous en foutez, dis-je.

Il eut un sourire.

— Pas exactement. Tout ce que je sais, c'est que je rentre dans mon pays.

— On doit vous considérer là-bas comme *persona grata*?

— Si l'on veut, fit-il modestement. Je serai content de rentrer chez moi. Cela fait vingt-huit ans que je n'ai pas été en Russie.

— Vous devez être joliment important, si le fait de vous aider à filer valait dix mille livres! — Je me tournai vers lui et demandai gravement: — Vous qui êtes une sorte de professionnel, que pensez-vous de l'organisation qui nous a fait évader?

Il parut blessé.

(A suivre.)

Nendaz a fêté ses champions



Entre Bernard Mariéthoz, président (à droite) et Jean-Pierre Fournier entraîneur de l'équipe suisse féminine (à gauche) on reconnaît les trois champions : Lise-Marie Morerod, Jean-Luc Fournier et Germaine Michelet (de gauche à droite).

(Photo J.-P. Guillermin)

En se retirant, la neige ne laisse pas que des regrets ! Si elle fait place aux perce-neige elle ne peut emporter les souvenirs de l'hiver.

Le ski-club Nendaz l'a parfaitement compris. Lundi soir il invitait membres et sympathisants à fêter ses champions Germaine Michelet et Jean-Luc Fournier, membres des équipes suisses de ski alpin.

Cette petite soirée amicale dirigée par Bernard Mariéthoz, président du SC Nendaz a été enjôlée à la dernière minute par la présence de Lise-Marie Morerod, en visite chez son amie Germaine. Parmi les nombreuses personnes qui entouraient les champions et leurs familles nous avons également relevé la présence de Jean-Pierre Fournier, l'un des entraîneurs de l'équipe suisse féminine.

Au son de l'orchestre, au rythme des aimables paroles adressées par le président Bernard Mariéthoz, par Gaston Gillioz, chef cantonal OJ, et par Philippe Fournier, directeur de l'Office du tourisme, autour des cadeaux offerts, la soirée fut simple mais tellement chaleureuse.

La station de Haute-Nendaz n'oublie pas ses ambassadeurs. jm

Au Grand Prix international OVO à Sils Pas de chance pour Gaspoz et Zurbriggen

La grande course de ski internationale FIS pour les jeunes qui a eu lieu à Sils en Engadine avec la participation de 164 enfants de 13 nations a été dominée par les Autrichiens et les Allemands de l'Ouest. Les Suisses pourtant n'ont pas démerité.

En Autriche, en Allemagne de l'Ouest ainsi qu'en Yougoslavie, les jeunes talents sont formés dans des écoles de sport. C'est pourquoi il était intéressant de faire une comparaison avec nos jeunes Suisses nés en 1962 - 65 et formés d'après les méthodes conventionnelles.

L'avantage est allé aux Autrichiens qui disposent d'un réservoir de jeunes remarquable. Grâce aux nouvelles méthodes qu'ils appliquent, deux jeunes Autrichiennes ont occupé les deux premières places en slalom aussi bien qu'en slalom géant.

Les Suisses, avec Joël Gaspoz et Pirmin Zurbriggen ont vu leurs meilleurs éléments éliminés sur chute. Ainsi, Mark Girardelli (Autriche) a réussi deux premières places (slalom et slalom géant).

Les meilleurs Suisses furent Martin Hangl de Samnaun (3^e du slalom) ainsi que Pirmin Zurbriggen (4^e en slalom géant). La Ber-

noise de Schönried, Christine von Grünigen, a réussi à se hisser au troisième rang des deux disciplines. D'autre part, Erika Hess de Grafenort a remporté la médaille d'argent en slalom géant des adolescents.

Adolf Ogi, directeur de l'Association suisse de ski s'est montré fort satisfait de cette manifestation, à laquelle ont participé des concurrents de 13 pays.

L'organisation parfaite était assurée par l'ancien champion Dumeng Giovanoli et ses collaborateurs de Sils, ainsi que de l'Equipe de l'Ovo Grand Prix patronnée par la maison Wander de Berne.

RÉSULTATS

Slalom : Filles (64-65) : 1. Petra Staudacher, Autriche, 84'68" ; puis : 3. Christine von Grünigen, Suisse, 89'75" ; 5. Véronique Robin, Suisse, 90'15" ; 6. Marielle Studer, Suisse, 90'74". **Garçons :** 1. Hermann Wellinger, Allemagne, 84'40" ; puis : 11. Karl Näpflin, Suisse, 89'70" ; 12. Christoph Wachter, Suisse, 89'78" ; 13. Eric Bersier, Suisse, 90'34". **Filles (62-63) :** 1. Traudi Hächer, Allemagne, 110'36" ; 2. Brigitte Nansoz, Suisse, 112'26" ; puis : 8. Simona

De Agostini, Suisse, 116'76" ; 12. Brigitte Gadiant, Suisse, 121'39" ; 13. Regula Born, Suisse, 122'37". **Garçons :** 1. Mark Girardelli, Autriche, 104'19" ; puis : 3. Martin Hangl, Suisse, 106'42" ; 7. Christoph Zumstein, Suisse, 109'79" ; 13. Björn Berg, Suisse, 112'72" ; 14. Jean-Jacques Rey, Suisse, 113'60" ; 16. Bernhard Fahnner, Suisse, 115'12".

Slalom géant : Filles (64-65) : 1. Karoline Beer, Autriche, 43'86" ; puis : 3. Christine von Grünigen, Suisse, 45'57" ; 5. Véronique Robin, Suisse, 46'19" ; 13. Josiane Possa, Suisse, 46'97". **Garçons :** 1. Guido Hinterseer, Autriche, 41'63" ; puis : 6. Christoph Wachter, Suisse, 44'26" ; 13. Fredy Tschäuser, Suisse, 45'19" ; 14. Thomas Hangl, Suisse, 45'26". **Filles (62-63) :** 1. Traudi Hächer, Allemagne, 1'02'09" ; 2. Erika Hess, Suisse, 1'02'56" ; puis : 4. Brigitte Nansoz, Suisse, 1'03'80" ; 8. Margrit Steiner, Suisse, 1'04'30" ; 10. Elisabeth Kaufmann, Suisse, 1'05'32" ; 14. Brigitte Gadiant, Suisse, 1'07'21". **Garçons :** 1. Mark Girardelli, Autriche, 57'36" ; puis : 4. Pirmin Zurbriggen, Suisse, 59'31" ; 5. Franz Heinzer, Suisse, 59'72" ; 9. Hans Pieren, Suisse, 1'00'37" ; 11. Christoph Zumstein, Suisse, 1'00'67".

V^e Derby du Grand-St-Bernard

Disputé dimanche dernier le concours du SC Valsorey a remporté un magnifique succès. Dans toutes les catégories les coureurs au nombre de 160 ont fait preuve d'une belle ardeur pour la conquête des 7 challenges mis en compétition.

Mais grâce au dévouement de nombreuses personnes et à une minutieuse préparation, cette manifestation avait lieu au Super-Saint-Bernard par un temps maussade a pu se dérouler de manière impeccable.

Le comité du SC Valsorey remercie chaleureusement toutes les bonnes volontés qui ont assuré la réussite de cette épreuve. Un grand merci à la direction du Super-Saint-Bernard, aux employés et à son dynamique directeur au sein duquel M. Laurent Darbellay ne craint rien pour montrer l'exemple.

RÉSULTATS

Dames : 1. Burbop Béatrice, Onex, 1'22'77" ; 2. Langel Dominique, Tête-de-Ran, 1'24'71" ; 3. Perriraz Valérie, Les Chevreuils, 1'26'10" ; 4. Déléze Christiane, Nen-

daz, 1'26'25" ; 5. Genoud Marlène, Châtel-Saint-Denis, 1'30'87".

Messieurs : 1. Pannatier Pascal, AVCS Sion, 1'17'66" ; 2. Gabriel Konrad, GFR V, 1'19'93" ; 3. Bernasconi Henri, GJ Val Travers, 1'20'77" ; 4. Wyss Jean-Philippe, Lausanne, 1'20'94" ; 5. Darbellay Georges, Liddes, 1'21'21" ; 6. Brydi Christian, GFR V, 1'21'78" ; 7. Schenk Jean-René, Collombier, 1'22'61" ; 8. Déléze Jean-Daniel, Arpettaz Nendaz, 1'22'78" ; 9. Wiki Denis, ARCS Onex, 1'23'55" ; 10. Selz Thierry, ARCS Genève, 1'24'77".

Vétérans : 1. Millasson André, Châtel-Saint-Denis, 1'36'57" ; 2. Debons Bernard, GFR V, 1'38'35" ; 3. Jelk Bruno, GFR V, 1'38'93".

NF REDACTION SPORTIVE
1950 Sion
(centrale) tél. 23 30 51
Jean-Pierre Bühler
Téléphone privé 027/22 39 02
Jacques Mariéthoz
Téléphone privé 027/22 95 85



Le grand vainqueur du 2^e Ovo Grand Prix international Mark Girardelli (Autriche). Il s'est imposé au slalom et au slalom géant. A sa droite Martin Hangl de Samnaun, (meilleur Suisse et médaille de bronze en slalom.)

PARIS

aéroport

CHARLES DE GAULLE

6 vols AIR FRANCE par jour
au départ de

HORAIRES D'ÉTÉ

Quotidien sauf dim.	Quotidien	Quotidien sauf dim.	Quotidien	Quotidien	Quotidien sauf sam.
AF 661	AF 663	AF 665	AF 667	AF 669	AF 671
08.00	09.10	11.50	13.45	17.45	19.45
10.05	11.10	13.50	15.50	19.50	21.40

Sous réserve de modifications

Heures locales

GENEVE



HORAIRES D'ÉTÉ

Quotidien	Quotidien sauf dim.	Quotidien	Quotidien	Quotidien sauf sam.	Quotidien sauf sam.
AF 660	AF 662	AF 664	AF 666	AF 668	AF 672
08.35	11.05	13.05	17.05	18.55	20.55
08.30	11.10	13.00	17.00	19.00	20.50

Heures locales

PARIS CDG aéroport d'Europe à 35 minutes de la place de l'Etoile et de l'Hôtel Méridien. Liaisons rapides et diversifiées avec la capitale : cars AIR FRANCE toutes les 15 minutes, autobus RATP, et, A/C du 30 mai, liaison en train par " ROISSY RAIL " à la Gare du Nord et... bien sûr possibilités avantageuses de location de voiture " EUROPCAR ...

Adressez-vous à votre agent de voyages c'est un homme de métier ou à

AIR FRANCE

Genève 022/20 28 44

Zurich 01/23 96 44

Bâle 061/44 47 77



PRONUPTIA DE PARIS

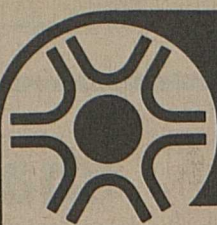
« le plus grand choix du monde »
de robes de mariées exclusives dans toutes les gammes de prix dès Fr. 189.- ainsi que tous les accessoires

Ravissantes robes d'invitées

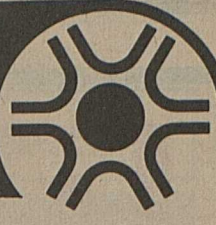
VIVE LA MARIÉE!

PRONUPTIA®

SION ☎ 027 22 99 10
3, rue du Grand-Pont.



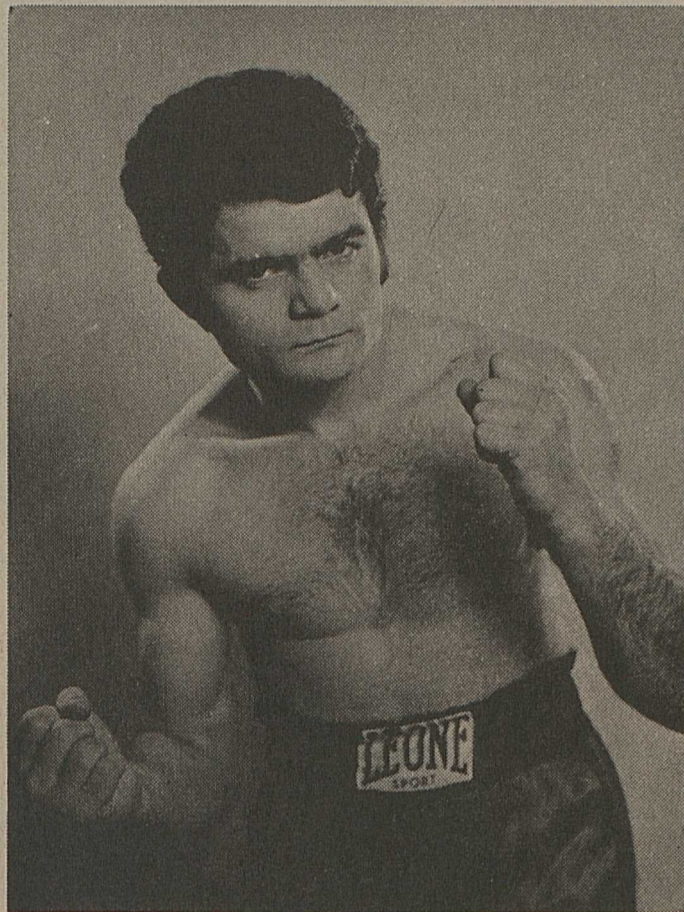
Centre Commercial



Noës - Sierre

Samedi 10 avril
à 11 h. 30

**La pesée
et
l'apéritif**

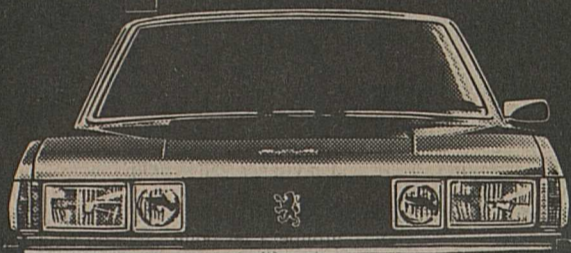


Samedi soir, à la salle de gymnastique de Noës-Sierre, un grand combat de boxe professionnel est organisé par le Boxing-Club Sierrois, sous contrôle de la FSB. Il opposera, en huit rounds de 3 minutes, le champion welter Maurice Bittarelli, de Lausanne, au pugiliste de 1^{re} Série, Nicola Sassanelli, de Rome.

Samedi matin, à 11 h. 30, le public, sportif ou non, est cordialement invité à assister à la pesée des boxeurs, dans le mall du Centre Commercial Noës-Sierre. L'atmosphère sera d'autant plus plaisante que « Pastis 51 » se fera un plaisir d'offrir l'apéritif à chacun. A votre santé! A leur succès!! A samedi matin!!!

Grande Exposition

La 604 SL V6 vous attend!



604 SL

Le printemps automobile de Peugeot!

A notre exposition, vous pourrez examiner de près tous les modèles de la gamme Peugeot: la 104, y compris le nouveau coupe 104 ZS (66 CV), les modèles 204, 304 et 504 et la prestigieuse six-cylindres 604 SL V6. Entree libre. Essais.

du jeudi 8.4. au lundi 12.4

GARAGE LE PARC

O. D'Andrés - Sierre
Route du Simplon 22
Tél. 027/55 15 09

PEUGEOT
Sécurité, confort, robustesse.

Inter Discount	pony shop JOUETS WEBER	5 à sec Pressing en 1 heure	Librairie Amacker Papeterie	BCV Banque Cantonale du Valais	PLACETTE
la Source fromages	Cantin Chaussures	Frey vêtements	sun store Droguerie-Parfumerie	FEMINA	Restaurant MANORA
Bricolage PLACETTE	MERCURE	Express Service Center	Supermarché PLACETTE	Salon de coiffure Coiff Dames-Messieurs	
P GRATUIT	Manor Super -92	BUS Sierre-Noës: contre un aller, vous recevez un aller-retour gratuit	Garderie d'enfants BAMBINETTE : 1ère heure gratuite (les heures suivantes Fr. 1.- l'heure)	au Centre Commercial Noës - Sierre	

Occasions

- 1 chambre à coucher 2 lits avec matelas, 2 tables de nuit, 1 commode, 1 armoire (glace) 2 portes, le tout 245.-
 - 1 table à rallonges 120x80x78 et 6 chaises en bon état 225.-
 - 1 armoire 190x90x45 65.-
 - 1 bureau brun foncé 140x80x78 165.-
 - 1 beau vélo de sport pour jeune homme «Condor», 10 vitesses 245.-
 - 1 vélo de sport pour homme, 3 vitesses, jantes inoxydables 125.-
 - 1 vélomoteur «Cilo» 2 vitesses, parfait état 495.-
 - 1 aspirateur balais, bon état 35.-
 - 1 machine à écrire portative avec valise «Hermes Baby» révisée 135.-
 - 1 machine à écrire électrique «Electromat» rouleau 37 cm large 195.-
 - 1 machine à écrire de bureau «Continental» bon état 85.-
 - 1 machine à calculer électrique avec bande de contrôle «Olivetti» 125.-
 - 1 téléviseur avec radio et tourne-disques 225.-
 - 1 téléviseur «Siemens» avec antenne 85.-
 - 1 accordéon chromatique touches boutons «Hohner Sirena 7», 3 registres 120 basses 545.-
 - 1 guitare, état de neuf 85.-
 - 1 guitare électrique (basses) 4 cordes, valise 125.-
 - 1 four de duvets et 2 fours coussins (couleurs) et 2 draps de lit, le tout 28.-
 - 2 draps de lit molletonnés 20.-
 - 4 draps de lits le tout 20.-
 - 1 beau complet pour le dimanche, bleu foncé avec gilet, ceinture 74 cm, entre-jambes 73 cm 29.-
 - 3 jolies robes, 1 costume, 2 jupes pour dame taille 38, le tout 28.-
 - Pantalons et vestons pour homme la pièce 5.-
- E. Fühmann Münsterstrasse 57, Berne**
Tél. 031/22 29 11
Frais de transport: tarif CFF

Rénovation Transformation de votre appartement

une bonne adresse

André Fournier & Cie SA
Menuiserie - Charpente
Sion - Tél. 027/22 33 34

Comme particulier vous recevez de suite un **Prêt** sans caution vite et efficace

Banque Procrédit
1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037 - 81 11 31
et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire **Fr.**

Nom
Prénom
Rue
Localité

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11



Le pavé «UNI»

avec ses multiples possibilités et facilités de pose

avec son double emboîtement

Dès maintenant livrable du stock de Noville pour le Valais et la région d'Aigle

Jean-Pierre FONTANNAZ, fabrique de produits en ciment
1845 Noville / VD - Tél. 021/60 11 36

Produits «UNI» S.A. 1700 Fribourg / Givisiez - Tél. 037/26 24 85

17-23839

DANIEL REY champion du monde 1976 de skibob

« Je la voulais, je suis heureux ! »

UNE petite nouvelle de cinq lignes tombait sur notre téléscripteur concernant la dernière épreuve de la coupe du monde de skibob à Kaprun, dans la journée de dimanche. Un Suisse, de plus un Valaisan venait de décrocher le premier titre de champion du monde de la première coupe officielle : Daniel Rey, d'Anzère. Il fallut attendre son retour d'Autriche pour en savoir plus sur cette finale « coupe du monde » et obtenir ses premières impressions à la suite de cet exploit. Lundi en fin de journée, à la station supérieure du Pas-de-Maimbré, nous avons rencontré ce jeune champion, fils du propriétaire du restaurant de la Télécabine d'Anzère.

Un reportage J.-P. Bähler

« JE LA VOULAIS VRAIMENT... »

Sympathique, simple et très modeste, Daniel Rey, ce sportif de 21 ans (il est né le 7 août 1954), s'exprime très clairement. « Vraiment j'aurais été déçu si je n'avais pas ramené cette coupe en Valais, je la voulais. Mais ce n'était pas facile, je devais absolument marquer des points dans ces deux dernières épreuves (un spécial et un géant), sinon j'étais bon deuxième... Heureusement cela a marché. »

— **Quel était votre plus dangereux adversaire ?**

— Il s'agissait d'un Allemand Johann Selb. Il devait remporter les deux victoires pour me battre. Au géant, ce fut le cas, alors qu'en terminant sixième, je marquais seulement 16 points, contre 30 à mon adversaire. Par contre, au « spécial », Selb termina troisième, et moi second. Avec 26 points, c'était « dans le sac ».

Disons qu'au classement final, Daniel Rey totalise 40 points de plus que l'Allemand et 82 sur le troisième classé, le Finlandais Kajser.

25 000 KM SUR LES ROUTES...

La première coupe du monde comptait au programme huit courses et seize manches d'épreuves dont deux descentes, trois spéciaux, et onze géants. Notre Valaisan remporta trois victoires soit à Tschierchen (des-

cente et combiné) et Seefeld (spécial). Dans chaque course, il se classa régulièrement dans les trois premiers. Il est le seul représentant valaisan en équipe nationale (qui compte 22 messieurs et 6 dames).

— **Que représente pour vous cette saison, est-ce une consécration ?**

— En tout premier lieu, cela représente plus de 25 000 kilomètres de voiture sur les routes d'Europe. Une fatigue énorme, car il m'est arrivé de disputer deux épreuves le même week-end à 250 km de distance. Je suis vraiment content que la saison soit terminée.

— **Songez-vous déjà à la prochaine ?**

— Au début de l'été, il faudra bien recommencer l'entraînement. J'espère faire encore une, voire deux saisons, si tout va bien. Car, c'est en début de saison, qu'il faut totaliser les points importants.

SUR L'ENSEMBLE D'UNE SAISON

Il est bien clair que les résultats doivent se mesurer sur l'ensemble de la saison. Si Daniel a manqué le coche aux championnats suisses, on ne peut pas lui en tenir rigueur, car son objectif a été pleinement atteint. Lorsque l'on fait partie de l'élite, dans toutes les disciplines sportives, un titre national ne pèse plus lourd dans la balance, sauf pour le prestige personnel. Daniel Rey avait axé sa préparation sur le plan

international ; le titre mondial est devenu sa propriété, c'est la meilleure preuve de régularité d'une saison intelligemment préparée.

— **Depuis combien d'années pratiquez-vous le skibob et quelles sont vos possibilités pour l'entraînement ?**

— Après avoir tâté de la compétition à skis (j'ai eu plusieurs fractures de jambes) le regretté Pierre Gutknecht, premier directeur sportif de la station d'Anzère, m'encouragea à pratiquer du skibob. Il y a neuf ans, je fis mes premières armes en sa compagnie. Une année plus tard, j'entraînai dans l'équipe suisse. Je remportai une médaille de bronze aux championnats d'Europe au géant en 1972. Pour ce qui est de l'entraînement, je suis satisfait, car j'ai beaucoup de possibilités avec la maison qui m'occupe. Plâtrier-peintre de profession, je suis employé de la maison Rossignol à Stans, avec la responsabilité du secteur « peinture ». J'obtiens les congés nécessaires pour l'entraînement et les courses.

— **Je suivrai mes patrons Haldemann à Bière prochainement et travaillerai pour la maison Authier, dans un autre département. Du côté de la fédération, il faut préciser que nous sommes entièrement indemnisés et que le matériel nous est fourni en quantité suffisante. J'espère que ce titre me facilitera encore les choses pour la saison à venir.**

— **Si un jeune vous demandait un conseil pour la pratique du skibob, lequel lui donneriez-vous ?**

— S'entraîner énormément, soigner sa condition physique par des cross, du vélo, des haltères, avant de se lancer sur une piste, puis bien se faire conseiller dans le choix du matériel.

Pour conclure notre entretien, nous avons demandé à Daniel Rey, s'il avait un vœu à formuler pour l'avenir du skibob, sa réponse ne se fit pas attendre. « Que nous soyons mieux compris des instances touristiques, que l'on ne soit plus ridiculisé sur les pistes (les casse-cou des neiges !), que l'on nous prenne pour de vrais sportifs à part entière ».

Souhaitons que ces propos soient entendus par les responsables, car les sacrifices consentis par Daniel Rey et l'exploit qu'il vient de réaliser, méritent un grand coup de chapeau !



Le jeune skieur avec ses trophées de champion du monde 1976.

Les curlers valaisans ont délibéré dans la station du Cervin

L'association se porte bien

C'est à Zermatt que l'Association valaisanne de curling a tenu son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Mayor de Verbier. Quinze clubs avaient répondu à l'appel de leurs dirigeants pour passer en revue un ordre du jour fort copieux de 13 points. Les deux clubs de la station du haut plateau ne s'étaient pas fait représenter, vu qu'une fusion devrait intervenir prochainement.

Il ressort de ce rendez-vous des curlers valaisans que cette discipline sportive est en nette progression, et surtout que les jeunes s'intéressent à cette compétition. Les clubs valaisans ont démontré tout au long de la saison, que leurs joueurs étaient de taille à rivaliser avec les meilleurs, même sur le plan suisse. La meilleure preuve nous fut fournie par la 3^e place des dames du CC Sierrois aux championnats suisses, des places d'honneur de Vercorin et Zermatt aux « suisses » open-air, alors que Zermatt et Champéry participaient aux finales suisses, cette dernière infligeant la seule défaite au champion le CC Olten.

Sur le plan valaisan, le président releva également la bonne organisation des championnats cantonaux ainsi que de la coupe valaisanne. Pour la première fois, un subsidé du Sport-Toto a été accordé aux curlers pour les cours de Loèche et Champéry. Puis les différents rapports et l'état de la caisse furent acceptés sans discussion. Au chapitre des mutations, l'AVC enregistre l'admission d'un nouveau club, le CC Grächen. Les délégués désignèrent M. Fritz Balestraz de Champéry pour la présidence de l'association romande dont les assises se tiendront le 22 mai à Montreux. Le nom de Willy Anthamatten est également avancé si un deuxième membre est nécessaire pour le comité, d'autant plus que selon un tour-nus établi, le Valais est sur les rangs pour reprendre les destinées romandes.

Afin de ne pas concurrencer les différents tournois de clubs, les compétitions cantonales, régionales et suisses, les responsables des clubs présents ont fixé les dates des principaux tournois pour la

saison prochaine : 23-24 octobre, Viège ; 3-4-5 décembre, Sierre ; 8-9 janvier, Evolène-Verbier ; 14-15-16 janvier, Champéry ; 15-16 janvier, Grächen ; 22-23 janvier, Nendaz ; 29-30 janvier, Saas Fee ; 11-12-13 février, Sion.

D'autre part, les cours organisés par l'association auront lieu comme suit : 15 octobre, Loèche-les-Bains ; 23 octobre, Champéry ; premiers cours de sidling, le samedi 30 octobre à Champéry le dimanche 31 octobre à Loèche-les-Bains ; d'autres cours suivront, dates à préciser.

La 3^e édition de la coupe valaisanne aura lieu les 6 et 7 novembre à Loèche-les-Bains, selon la même formule qu'en 1975 (participation de 16 équipes).

Le championnat valaisan se disputera sur les pistes de Zermatt les 11-12-13 février 1977 (en plein air). Quant à la prochaine assemblée des délégués, elle aura pour cadre la sympathique station du Bas-Valais, Verbier (avril 1977) où il y aura changement de Vorort.

C'est dans une ambiance sympathique et sur une note amicale que le président de CC Zermatt, M. Welschen salua les délégués, tout en leur promettant une parfaite organisation des championnats valaisans, et en les invitant à boire le verre de l'amitié sportive.

Programme de la TV romande

Vendredi 9 avril : 18 h. 05, agenda avec, pour le sport, la Spring Cup (volleyball) ; samedi 10 avril : 22 h. 55, football : retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale ; dimanche 11 avril : 13 h. 55, basketball : retransmission partielle et différée d'un match (commentaire Jacques Deschenaux) ; 14 h. 30, cyclisme : Paris-Roubaix (en eurovision de Roubaix) ; 19 h., les actualités sportives : résultats et ré-flets filmés (une émission du service des sports) ; lundi 12 avril : 18 h. 25, « Sous la loupe », boxe : François Fiol, vers la consécration européenne ?

Le hockey dans le val d'Anniviers

Un prétexte pour abattre les barrières qui séparent les hommes d'une même région

Vissoie, Ayer, Grimontz, trois villages du val d'Anniviers mais aussi trois patinoires et trois clubs de hockey. Cette décentralisation pourrait paraître aujourd'hui comme une véritable aberration ! Mais dans le val d'Anniviers comme partout ailleurs, la coopération dans le domaine sportif a souvent fait défaut jusqu'ici. Cette dispersion des forces humaines et financières trouve malgré tout une explication logique momentanée. A l'époque où il s'agissait avant tout de créer quelque chose pour la jeunesse locale afin de l'empêcher de s'en aller vers les grands centres urbains, on peut aisément comprendre le souci des responsables des villages et des stations de montagne de satisfaire en premier lieu un besoin local nécessaire. Ayer dans le championnat de deuxième ligue, Grimontz et Vissoie dans celui de troisième ligue ont jusqu'ici partiellement justifié ces réalisations. Mais il faut aujourd'hui se rendre à l'évidence. Nécessités financières et idéaux sportifs corroborent ces affirmations. La vie des clubs de village ne sera désormais possible à moyen-niveau que si toutes les forces vives sont réunies sous un même maillot et dans un but analogue tout en faisant fi des rivalités régionales ou locales.

L'expérience que vient de lancer ce même val d'Anniviers au niveau des équipes de novices et de minis ne permet plus le moindre doute à ce sujet.

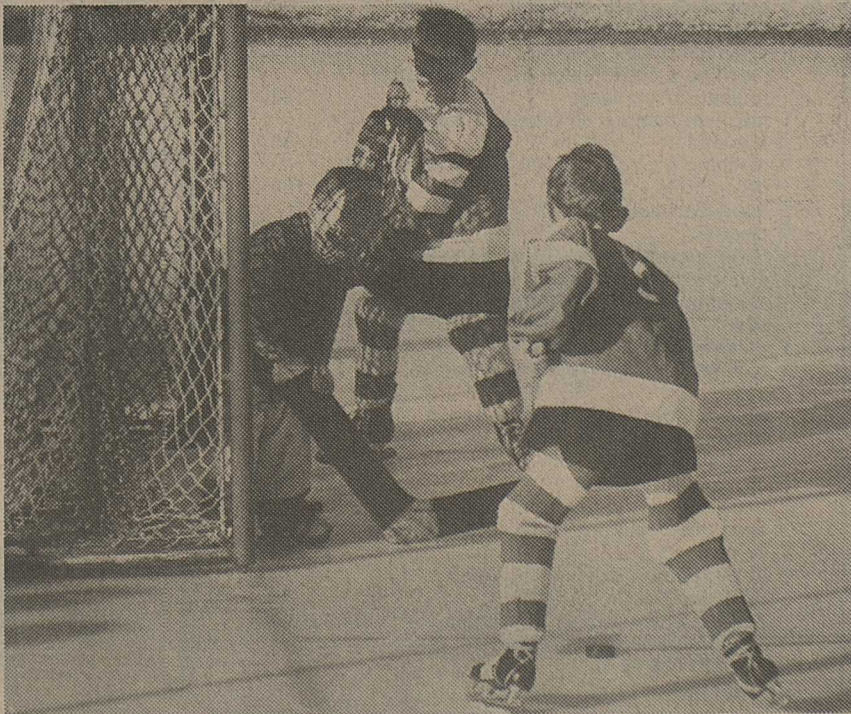
« Après un long travail de préparation souvent interrompu par d'inutiles palabres, nous avons enfin réussi à inscrire pour le dernier championnat une équipe de novices « Anniviers » réunissant tous les jeunes de la vallée ouverts et intéressés au hockey sur glace. Je crois que c'est une grande première pleinement réussie dans la région. » Une grande première certainement, une réussite sans aucun doute. Pour Philippe Theytaz, entraîneur de cette jeune équipe d'Anniviers et principal initiateur de ce mouvement, l'idée dépasse largement le niveau purement sportif : « Pour nous, il s'agissait tout d'abord de créer un nouveau climat, une nouvelle ambiance. Au-delà du résultat sportif en lui-même, c'est un degré élevé de camaraderie et d'amitié, de compréhension entre les jeunes des différents villages que nous avons recherché. Sur ce point particulièrement, nous pouvons aujourd'hui, au terme de cette première expérience, afficher un

optimisme serein. » Le reste ne pouvait évidemment que répondre à ce premier succès. Les chiffres, à leur tour, donnent raison aux responsables. Battue en finale de la coupe valaisanne par Viège, l'équipe dirigée par Theytaz compensait cet échec en enlevant le titre de champion de groupe devant Zermatt avec 12 matches et 21 points. C'était le couronnement d'une saison riche en enseignement sur le plan de l'appréciation des valeurs humaines et sportives. Le rêve venait de se réaliser. L'équipe d'Anniviers était née grâce à la volonté opiniâtre de quelques-uns, de Philippe Theytaz, entraîneur, de Philibert Revet, responsable administratif, et de Clément Epiney, responsable des minis plus particulièrement. L'avenir confirmera sans aucun doute le bien-fondé de cette initiative. La création d'une équipe junior, peut-être l'année prochaine déjà, ne serait que le palier intermédiaire logique et nécessaire d'une idée dont l'aboutissement final

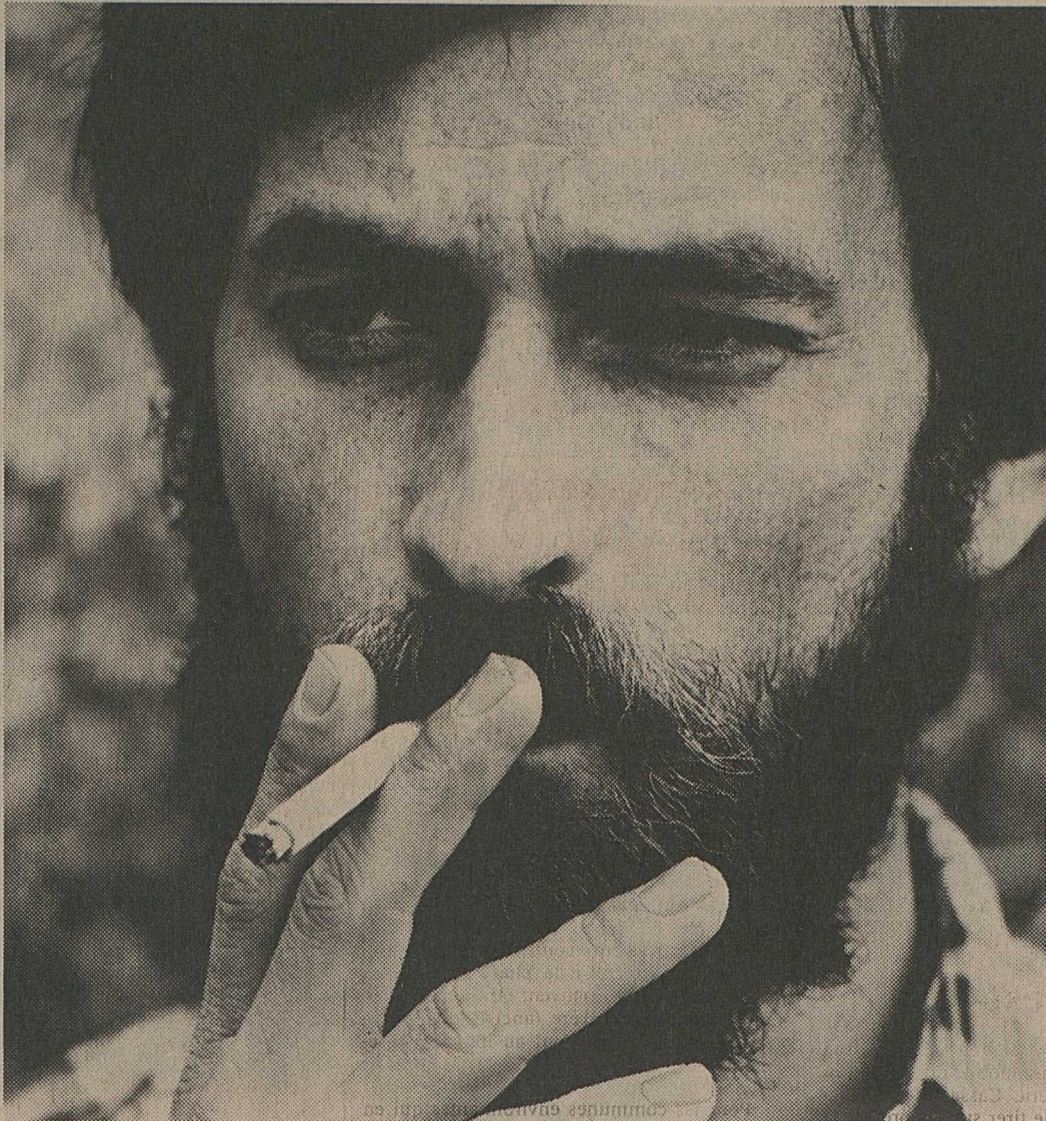
n'interviendra qu'avec la création d'un club de hockey sur glace unique dans le val d'Anniviers. Ce que l'on est en train de réaliser sur le plan du football ne devrait pas rencontrer d'obstacle sur le plan du hockey. Ou alors nous n'y comprenons plus rien ! Avec la formation de cette équipe des novices d'Anniviers, les premières barrières séparant les hommes d'une même région mais au même idéal sont tombées. Les dernières devraient prochainement connaître le même sort !

G. Joris

Le hockey sur glace, souvent violent, parfois brutal, mais surtout un merveilleux agent de la liaison entre les hommes d'un même village ou d'une même région... La jeunesse ne s'y trompe pas et montre l'exemple !



Flint: Soyez fort. Fumez léger.



Flint est une cigarette vraiment légère. Parce que les tabacs qui la composent sont, par nature, déjà légers.

Et parce que son polyfiltre est fait d'un système exclusif de plusieurs composants, assurant une efficacité optimale.

Flint est si légère qu'un vrai fumeur a besoin de sept jours pour s'y habituer.

Pour fumer léger, il faut bien faire un petit effort.

Flint: une cigarette vraiment légère à Fr. 1.60

VOLVO

Nous engageons, pour date à convenir, pour notre atelier poids lourds,

**mécanicien
serrurier-mécanicien
électricien**

Nous cherchons des personnes qualifiées, spécialisées dans le poids lourd et ayant quelques années de pratique

Nous offrons une place stable, un salaire correspondant aux qualifications et des prestations sociales de premier ordre.

Faire offres écrites à :
VOLVO POIDS LOURDS SA
Case postale 7, 1023 Crissier



«TOUNET»

entreprise générale de nettoyage
résout tous vos problèmes !

- Immeubles neufs ● Appartements après déménagements
 - Shampooinisation et détachage de tapis, moquettes, meubles rembourrés ● Service d'entretien appartements et chalets de vacances ● Traitement de sols en tous genres
- Devis sans engagement. Service Valais, Vaud
1950 Sion, tél. 027/22 01 84
En cas d'absence, répondeur automatique

Fourrures

Artisan transforme vos fourrures à la dernière mode.

Réparations, nettoyages, etc. Travail soigné.

Tél. 021/23 91 07

22-939

Télébible

Une parole d'entraide de réconfort d'espérance pour vous jour et nuit

Appelez le 027/22 41 75 à SION



AMIR RASTY TAPIS D'ORIENT



EXPERTISES NETTOYAGES RÉPARATIONS

Pour les amateurs de tapi d'Iran, nous venons de recevoir un important arrivage de tapis de toutes qualités et dimensions.

Nous pouvons vous les offrir à des prix sans concurrence et avec une qualité supérieure

Pour tous conseils faites confiance à votre spécialiste iranien

AMIR RASTY

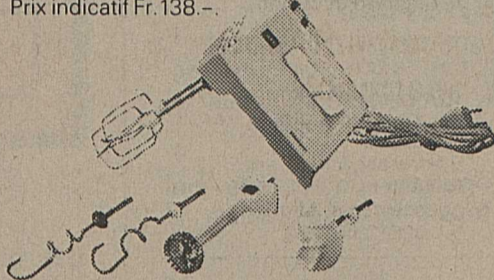
Sion, 9, rue de la Dixence, tél. 027/235656 Genève, 77, bd St-Georges, tél. 022/213477

Ainsi l'expérience sert la qualité.

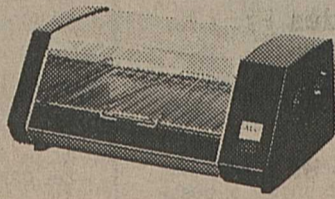
Nous, AEG, sommes le plus grand producteur d'appareils électro-ménagers d'Europe. Et nous faisons tout, tous les jours, pour le rester. Un état-major de techniciens et de chercheurs s'efforce sans relâche de perfectionner les appareils du programme AEG et d'en élaborer de nouveaux. Tout ceci afin de simplifier votre vie domestique et de la rendre plus confortable.



Ainsi l'automate à café AEG fait en 8 minutes 8 tasses de délicieux café - qu'il garde chaud durant des heures. Prix indicatif Fr. 138.-



Entre autres le mixer à main électronique AEG met tout en petits morceaux. Prêt avec ses accessoires, à battre, remuer, mélanger, malaxer. Prix indicatif Fr. 159.-



Entre autres le grilloaster AEG est multipratique. Il toast, grille et gratine. Prix indicatif Fr. 159.-

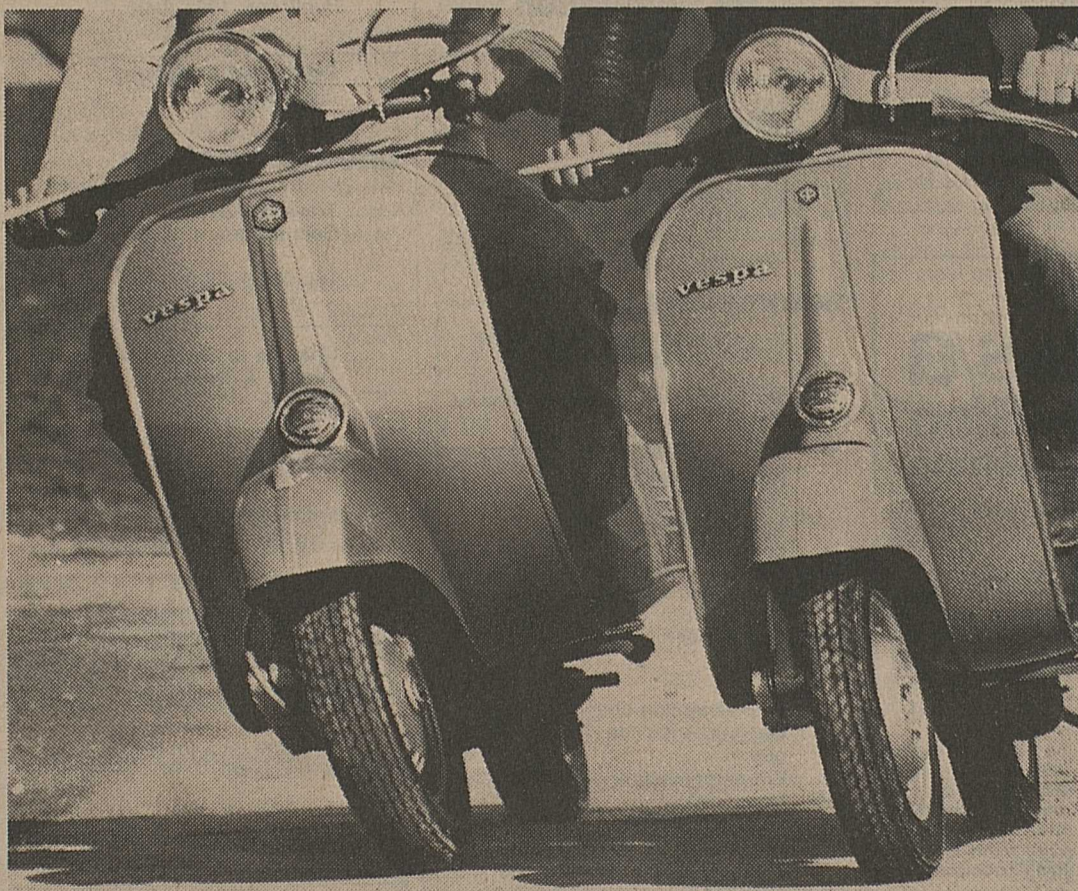
Or, dans le but de vous servir encore mieux, nous avons ouvert un nouveau bureau de vente en Suisse romande - soutenu par quarante stations services après-vente. C'est dire que vous avez désormais un spécialiste AEG « sous la main ». Et que les travaux éventuels seront exécutés plus vite et meilleur marché.

Notre bureau de vente AEG ELECTRO MENAGE, H.P. Koch SA, Rue du Simplon 25, 1006 Lausanne, tél. 021/27 40 11, vous signale volontiers le service AEG le plus proche.

AEG

Synonyme de qualité

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11



Elles reviennent en force, elles sont en forme les Vespa!

Le plaisir de Vespa, on le redécouvre chaque jour. En même temps qu'on retrouve la liberté de circuler et de se garer partout.

Les Vespa reviennent en force! Ce n'est pas étonnant: elles consomment peu, polluent peu. Et côté formes, elles sont plutôt bien tournées. Toutes!

Vraiment la réponse à un besoin actuel. Alors, forcément, des Vespa, on va en voir de plus en plus. Surtout que le plaisir de Vespa commence par un prix qui fait envie. Dès Fr. 1895.-.



Vespa, c'est Piaggio, l'esthète du 2 roues.

Création 3

profitez-vite!

89.-



Baby-car pliable, dossier rigide, plastique rembourré de mousse, coloris bleu ou rouge

89.-

69.-



Porte-bébé avec pieds, métal laqué blanc, tissu bleu, matelas mousse

69.-

40.-



Siège relaxe, inclinaison réglable, coussin plastique rembourré, tablette et pose-pieds, divers coloris

40.-

A vendre services argentés

- au prix d'occasion
- 6 couteaux
- 6 fourchettes
- 6 cuillères
- 6 cuillères à moka
- 1 louche
- 1 grande fourchette
- 1 grande cuillère (argentée) de style classique

Total

27 pièces

Au prix de Fr. 80.-

seulement

12 couteaux

12 fourchettes

12 cuillères

12 cuillères à moka

1 louche

1 grande fourchette

1 grande cuillère (argentée) de style classique

Total

51 pièces

au prix de Fr. 150.-

seulement

Envoi contre remboursement

Demandez prospectus

Valentini Ugo

Case postale 126

Av. Torricelli 23

6904 Lugano (TI)

A vendre

caravane

allemande Jomi 510

utilisée une saison,

tout confort

petit aulent, chaises,

tables, etc.

Gros rabais, échange possible contre voiture

Tél. 026/2 61 35

(heures des repas)

■ 36-400329

Gonset

bien sûr!

Yverdon - Neuchâtel

Delémont - Estavayer - Monthey - Martigny - Sion - Viège

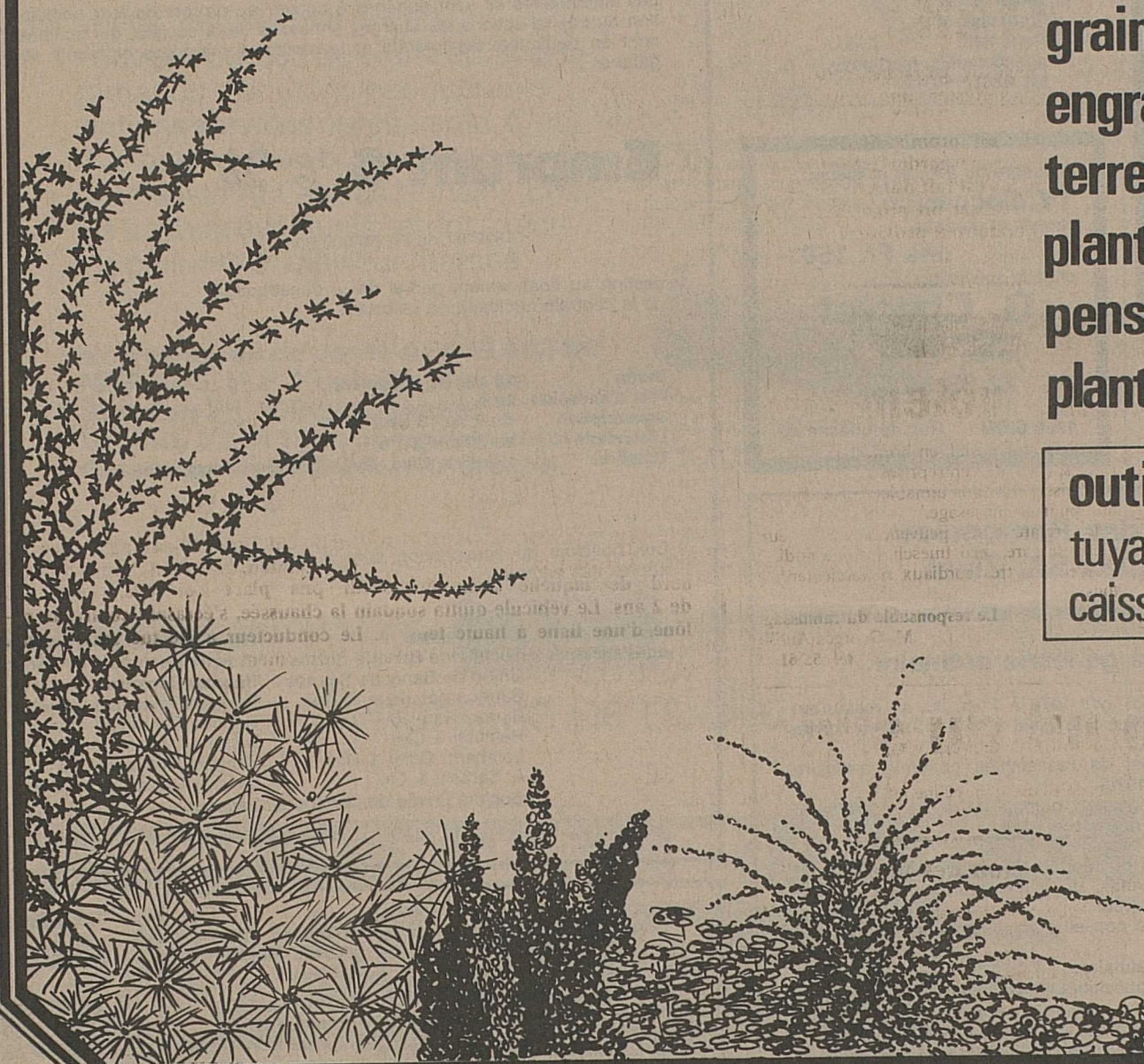
JARDINERIE PRINTANIERE

MAINTENANT NOTRE GRANDE EXPOSITION-VENTE

- DE**
- conifères
 - arbustes à fleurs
 - arbustes à baies
 - thuyas occidentalis
 - rosiers
 - oignons à fleurs
 - graines à planter
 - engrais et produits anti-parasitaires
 - terreau-tourbe
 - plantes vivaces
 - pensées, pâquerettes, myosotis etc.
 - plantons de légumes

outillage de jardin:
tuyaux d'arrosage-tondeuses à gazon
caisse à fleurs etc.

DEVANT LE MAGASIN
MIGROS
DE LA PLACE DU MANOIR
A MARTIGNY



Offres et demandes d'emplois

magasinier

Nous sommes une entreprise industrielle moderne à Sion. Pour entrer tout de suite ou pour date à convenir, nous cherchons:

homme

personne consciencieuse, de langue maternelle allemande, avec connaissances du français et permis de conduire

habile en mécanique, bilingue, formation dans notre atelier de montage et réparation.

Faire offre ou se présenter à l'usine



Rue des Casernes 59
1950 Sion - Tél. 027/22 56 26

SION
Restaurant de la
Brasserie valaisanne

engage

sommelière

pour le restaurant
Congé le dimanche

Faire offre à:
Fam. Coppey-Studer
Vieux-Moulin 52
1950 Sion
36-1303

Champex-Lac

Cherchons

une personne

de toute confiance,
bonne ménagère et
pouvant aider au
commerce

Entrée début mai

Tél. 026/4 13 78

■ 36-90167

Ouvrières

suisseuses ou étrangères, ainsi que **jeunes gens** en attente d'apprentissage, trouveraient **emploi** à la **Fabrique d'emballages Moderna SA, Vernayaz**
Petits logements meublés modernes à disposition

Tél. 026/8 13 36 36-90183

Dame, 26 ans
cherche **emploi** à mi-temps, à **Martigny** ou environs, comme

employée de bureau

évent. bureau + magasin

Tél. 026/5 31 13
■ 36-23241

RÉCHY

Café du Chasseur

cherche

sommelière

Entrée à convenir
Débutante acceptée

Nourrie, logée
Congé régulier

S'adresser au:
027/55 14 65

Rôtisserie

Au Gaulois

1349 Croy

Tél. 024/53 14 89

cherchons

jeune serveuse

débutante acceptée

Nourrie, logée

Semaine de 5 jours

Vacances en juillet

Mécanicien spécialisé diesel et machines de chantier

cherche place à Sion ou environs

Ecrire sous ch. P 36-300891, à Publicitas, 1951 Sion

Couple ayant déjà estive cherche

place comme gardien de génisses

environ 100 têtes

Tél. 027/55 14 13 ou 025/3 64 93
■ 36-23146

Orchestres duo

pour mariages et toutes occasions

Tél. 027/23 30 81
■ 36-8216

Jeune coiffeuse

avec quelques années de pratique, cherche place à Sierre ou environs, langue maternelle allemande, avec bonnes connaissances en français

Les offres sont à adresser sous ch. P 36-300890, à Publicitas, 1951 Sion

Affaires immobilières

Particulier cherche à acheter à **Vercorin**

chalet ou terrain à construire 700 à 1000 m2

éventuellement location à l'année

Faire offre écrite sous ch. P 36-300888, à Publicitas, 1951 Sion

Je cherche dans la région Monthey à **Vouvry**

petite villa

en bon état

Paieement comptant

Offre sous ch. P 36-23307, à Publicitas, 1951 Sion

Ravissant 2 1/2 pièces

Tout confort, moquette, balcon au sud, au 4^e étage, rue de la Fusion à Martigny

Loyer mensuel Fr. 280.- + charges pour date à convenir

Tél. 026/2 24 09

36-205

A louer à Martigny

appartements 3 1/2 pces

dès Fr. 300.- plus charges
Libres tout de suite ou pour date à convenir

M^e Jacques-L. Ribordy
Av. de la Gare 40, 1920 Martigny
Tél. 026/2 18 28 36-227

A remettre tout de suite

horlogerie-bijouterie

Ecrire sous ch. P 36-23299, à Publicitas, 1951 Sion

A vendre sur grand passage Bas-Valais

hôtel-café-restaurant

Ecrire sous ch. P 36-300887, à Publicitas, 1951 Sion

Notre société cherche tout de suite plusieurs

collaborateurs (trices)

pour son réseau de vente
Fixe - commissions - avantages sociaux
Téléphoner au 022/35 09 12 pour fixer un rendez-vous avec le responsable de votre région





L'ancienne maison patricienne de Mörel, devenue propriété de la paroisse. Pour l'heure, le conseil paroissial, prudent, envisage tout simplement de réparer son toit qui menace de s'écrouler.

Résidence pour personnes du troisième âge

Oui, mais...

BRIGUE. - Pendant des décennies, le Haut-Valais n'était vraiment pas gâté en fait de résidence pour personnes du troisième âge. Mais depuis un certain temps, la situation s'est bien améliorée. A côté de l'établissement de Steg, dû à l'initiative de cinq communes, Naters pourra compter sur un institut analogue dès l'automne prochain, et à Brigue également, lorsque le nouvel hôpital sera terminé. Par ailleurs, l'institut de Sainte-Ursule envisage d'en faire de même dans la métropole haut-valaisanne ; un journal local vient d'annoncer, à grand renfort de publicité, la prochaine réalisation, due à l'initiative privée, d'une institution du même genre sur le territoire de la commune de Brigue-Glis. A Mörel également, certains parlent de transformer en home pour personnes âgées une ancienne maison patricienne devenue propriété de la paroisse. Ajoutons enfin l'institut de Saint-Joseph, à La Souste, subissant actuellement une utile transformation.

Dans la réalité, il ne suffit pas de cons-

truire, encore faut-il savoir si l'établissement est vraiment utile, s'il pourra être occupé normalement, bien administré et desservi par un personnel compétent. Ce sont autant

de questions que les contribuables se posent très justement, tout en espérant que l'autorité compétente soit en mesure de les tranquilliser dans ce domaine.

C'était la journée de l'arbre

BRIGUE. - Dans le cadre de l'année de la forêt, les arboriculteurs de langue allemande, faisant partie de la Fédération suisse ont fait, du 3 avril dernier, la journée de l'arbre. Pour la circonstance, 3000 jeunes sujets - au total - ont été plantés le même jour dans le pays, soit un arbuste par loca-

lité comptant au moins un jardinier-arboriculteur professionnel, ce qui est donc le cas pour Brigue, Naters et Viège, notamment. L'opération s'est déroulée partout en présence de l'autorité communale, avec la participation active de ces professionnels et sous le regard intéressé de la jeunesse.



LES RESCAPÉS DU PLATEAU ROSE ONT REGAGNÉ LEUR FOYER

VIÈGE. - Après un mois d'hospitalisation, exactement, les rescapés du Plateau Rose ont quitté, hier matin, l'hôpital de Viège pour regagner leur foyer. On se souvient que M^m et M. Claudio Turella étaient tombés dans une crevasse alors qu'ils se trouvaient en excursion sur le Plateau Rose, et avaient été sauvés in extremis cinq jours plus tard, alors que les secouristes avaient perdu tout espoir de les retrouver vivants. Grâce aux bons soins dont ils ont été l'objet, c'est dans un état de santé

satisfaisant qu'ils ont pris congé de leurs médecins et infirmières, non sans leur manifester une profonde reconnaissance.

Ce couple très sympathique s'est promis de revenir dans la région. Tout d'abord, pour garder le contact avec les innombrables amis qu'il s'est fait durant son séjour à l'hôpital ; ensuite pour réaliser un projet qui lui tient à cœur : édifier un mini oratoire à proximité de la crevasse qui eût pu lui être fatale.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Croix-Rouge: ramassage de vieux vêtements

SIERRE. - La section de Sierre de la Croix-Rouge s'ingénie à remplir sa mission humanitaire. Par les cours de soins au foyer, par l'organisation de la transfusion sanguine, par l'aide aux camps de vacances à la mer et à la montagne, enfin par les sorties en car pour les handicapés et les personnes âgées.

Pour financer ses tâches, la Croix-Rouge vous demande de lui céder vos vieux habits usagés dont vous pensiez vous débarrasser

au printemps. Mettez ces vêtements dans les sacs qui viennent d'être distribués.

Voici comment est organisé ce ramassage :

Vendredi matin 9 avril, pour la ville de Sierre, déposez les sacs à l'endroit habituel desservi par la voirie. Les camions de la commune s'en chargeront.

Samedi matin 10 avril, jusqu'à 9 heures, dans toutes les localités du district. Mettez vos sacs à la place des écoles, aux stations

d'arrêt du car postal, en bordure des routes. Les camions des entreprises Agrol et V. et A. Zwiszig sont mis aimablement à disposition pour le ramassage.

Les retardataires peuvent apporter leurs sacs à la gare, quai Imesch, jusqu'à midi.

Avec nos très cordiaux remerciements à tous.

Le responsable du ramassage
M. Georges Antille
tél. 55 61 45

La bonne rencontre



La fleur au bout du stylo

SIERRE. - Il faut avoir une patience de joueur d'échecs pour travailler comme M. Basile Crettol, employé aux services des parcs et jardins de la commune de Sierre depuis bientôt 25 ans. Plus de cent mille fleurs sont mises en terre, des fleurs de la grandeur d'un cheveu, qui passent entre ses doigts pour être repiquées. Des semis qui ont germé dans les serres, Basile Crettol extrait les plus vivaces, les plus vigoureuses. A l'aide d'un petit instrument de la grandeur d'un stylo, il sélectionne des plantons qui grandiront très rapidement dans les terrains. Chaque hiver, il répète inlassablement ces gestes de créateur, qui donnent la vie à toutes sortes de pétunias, bégonias et autres tagètes. Des capucines superbes, des pensées jaune pourpre, des lupins azur ; c'est une merveille foison

de fleurs qu'il câline en contrôlant leur métamorphose.

Club des aînés

Assemblée générale, vendredi 9 avril, à 14 heures, Centre des loisirs, av. du Marché, Sierre.

Les membres et les sympathisants d'au moins 60 ans, sont invités à l'assemblée générale avec l'ordre du jour suivant : approbation et vérification des comptes ; nomination du comité ; admission des nouveaux membres ; proposition d'une carte de membre.

A l'issue de la séance, une collation sera servie.

Club des aînés
Pro Senectute
Service social de Sierre

M. Basile Crettol : une patience à toute épreuve.

ASSEMBLÉE DES TENNIS-CLUBS VALAISANS

Lundi soir, à la salle des Chevaliers du château de Villa à Sierre, à 19 heures, s'ouvrira l'assemblée de printemps de l'Association des tennis-clubs valaisans.

M. François Valmaggia, président, salua la présence d'une trentaine de membres. M. Valmaggia, dans son rapport nota que si, traditionnellement, la saison d'hiver ne se prête guère à la pratique du tennis, de plus en plus, grâce à des salles couvertes, les amateurs de ce sport peuvent en tout temps s'y adonner.

Il releva également que l'Association suisse va créer des centres d'entraînement mais que la position géographique du Valais

ne permet guère l'implantation dans notre canton du centre romand.

22 clubs sont aujourd'hui affiliés à l'association valaisanne, et on peut espérer que ce chiffre sera bientôt porté à 25.

Pour terminer, le président remercia les responsables sortants et les parents qui, encourageant les jeunes, assurent ainsi la pérennité du groupement.

M. Sepp Ruppen, quant à lui, s'attacha à présenter l'équipe valaisanne. Les meilleures raquettes de la vallée du Rhône sont regroupées sous la formation de Viège, et portent le nom de « 13 étoiles ». Elle vise ainsi l'accession en ligue nationale. Mais, évidem-

ment, les frais qui en découlent doivent être pris en charge par l'ATCV. Ce qui entraîna, lors de l'assemblée d'avant-hier, des discussions pour trouver le moyen qui permettra à l'association de faire face à ces dépenses. Mais il est certain que la mise sur pied d'une telle équipe enrayera l'exode de nos jeunes, vers d'autres clubs de Suisse.

M. Kaeslin, vérificateur, invita ensuite à donner décharge des comptes au comité. Ce qui fut fait par applaudissements.

La coupe valaisanne aura lieu les 24 et 25 avril, le TC Valère, pour la série B, le TC Champéry, pour la série C et le TC Sierre, pour la série D, ont accepté l'organisation de cette importante manifestation.

Le mérite sportif de l'ATCV 1975, revenait à M. Louis Joris, du club de Viège. Durant 36 ans au comité, les actions entreprises par le bénéficiaire pour la promotion du tennis ne se comptent plus. Il recevait d'ailleurs ce mérite pour la troisième fois.

Par ailleurs, M. Kaeslin, pour le TC Montana, se voyait remettre le challenge, son équipe l'ayant conquis de haute lutte.

Entre deux verres de fendant et une assiette valaisanne, les délibérations se poursuivirent sous les divers. A ce chapitre, signalons que contrairement à ce qui avait été annoncé, le tournoi des hôtes de Verbier n'aura pas lieu du 10 au 15 août, mais bien du 6 au 13 du même mois.

Dans la bonne humeur et l'humour, M. Valmaggia décréta la séance close. La prochaine assemblée des tennis-clubs valaisans, celle d'automne, se tiendra également dans la cité du soleil.



M. Valmaggia remet à M. Joris le mérite 1975.

Embardée sur la route du Simplon Un bambin de deux ans grièvement blessé Son père tué

BRIGUE-DOMODOSSOLA. - M. Danilo del Maso, 40 ans, agriculteur de Sesto Calende, circulait sur la route du Simplon, au volant d'une voiture à bord de laquelle avait également pris place son fils, Luca âgé de 2 ans. Le véhicule quitta soudain la chaussée, s'écrasant contre un pylône d'une ligne à haute tension. Le conducteur a été tué sur le coup. Avec d'énormes difficultés, l'enfant - grièvement blessé - a été retiré de la voiture complètement démolie et transporté à l'hôpital dans un état grave. L'enquête a permis d'établir que la voiture a dérapé sur la chaussée alors qu'elle abordait un virage à une vitesse excessive.

Originale exposition à Brigue

BRIGUE. - Photographe de presse, René Rittler, de Naters, s'est soudain découvert des dons d'artiste. Sur la base d'une expérience acquise au cours d'une quinzaine d'années d'activité professionnelle, en fouillant dans ses archives, il fut impressionné par le nombre considérable de ses prises de vue méritant mieux que de meubler les fonds de tiroir. Triées sur le volet, les meilleures ont été agrandies. Actuellement, elles sont exposées dans un local de l'hôtel Londres à Brigue. L'artiste envisage d'ailleurs d'y créer une exposition permanente dont le thème changera selon ses disponibilités. Pour sa première manifestation du genre, Rittler

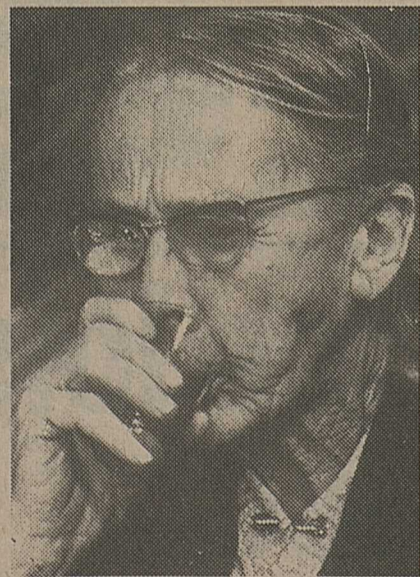
présente surtout des portraits de vieilles personnes du Haut-Pays : visages burinés, pensifs, expressifs, qui ne trompent pas. Cette exposition originale mérite d'être vue et son promoteur soutenu.

GASTRONOMIE

Au Boccalino Sion

Pizzeria. Cadre typique. Rue de Conthey 13. Tél. 027/22 21 98, 1950 Sion
Ses 8 sortes de pizza de Fr. 5.50 à 7.50

Lasagne à Fr. 8.-
Service de midi et le soir jusqu'à 22 h. 30
Fermé le mardi



Un visage « croqué » par Rittler et particulièrement admiré par les visiteurs.

Attentat politique ou non ?

BRIGUE-DOMODOSSOLA. + Dans le courant de la nuit, des inconnus se sont introduits dans le palais municipal de Domodossola et ont arraché des parois des documents affichés qui ont été brûlés devant la porte d'entrée des bureaux. Les dommages ont été limités en raison de la solidité de la porte, qui a résisté au feu. Bien que les enquêteurs excluent l'hypothèse d'un attentat politique, d'autres pensent le contraire.

Restaurant PLACETTE

Aujourd'hui

Rôti hâché Maison
*
Pommes mousseline
*
Légume du jour

4.50

PLACETTE
Noës-Sierre, Monthey



1851

Des vêtements dernière mode
en flanelle, caviar et fil à fil
pour Fr. **225.-** et **295.-**

Un cadeau
de notre maison
à l'occasion de son
125^e anniversaire

Voyez notre vitrine spéciale



1976

Fiancés

Pour votre mariage
Boutonniers œillets -90
Bouquet de mariée dès Fr. 40.-
Décorations en tous genres
(devis sans engagement)

Naturellement chez
« Anny Fleurs »



Avenue de la Gare, Sion - Tél. 027/22 25 32
36-5821

Camping bus-VW

expertisé, moteur
neuf, garantie VW
10 000 km, excellent,
avantageux

Tél. 027/55 26 14
36-23238

A vendre

Ford 2000

40 CV, 1971
parfait état
1200 heures

Tél. 027/86 37 35
36-2860

A vendre

Triumph 13/60

modèle 1968
Prix Fr. 600.-

Tél. 027/22 56 71
36-300886

A vendre

moto BMW R 90/6

mod. 75, 10 000 km
+ accessoires

Fr. 8500.-
Tél. 027/36 27 36
dès 19 heures
36-300892

Rosiers

plants de 1^{re} qualité
Fr. 3.50 pièce
Rabais dès 10 pces

Pépinière
Raymond Girod
Oltre-Vilze
1870 Monthey
Tél. 025/4 26 16

Nous organisons une course
pour la finale de la coupe suisse
à Berne

le 19 avril 1976

Inscriptions jusqu'au 11 avril chez
Albert Buchard, Leytron
Tél. 027/86 22 30

A vendre à Versoix

10 tonnes de fumier

porcs-chevaux

Tél. 021/87 74 23 ou
022 55 15 66 heures repas

A vendre

1000 échalats

en bois pour
tomates

Tél. 027/86 18 47
36-23291

A vendre

robe de mariée

longue, taille 36,
avec chapeau
Tél. 026/2 48 69
(heures des repas)

36-400332

**Nouvelliste
votre
journal**

A vendre beaux

**plantons
d'asperges
sélectionnés**

«Hâtives d'Argen-
teuil»

Tél. 027/58 12 17
36-23296

A vendre

**poules
en ponte**

Tél. 026/8 15 48

36-90176

A vendre

foin

environ 15 toises

Tél. 027/22 42 06
le soir



Combien avez-vous payé
votre

«REFLEX» ?

(probablement plus cher
que chez nous !)

Zenit E/3'5	198.-
Minolta SRT 101/1'7	598.-
Minolta SRT 303/1'7	798.-
Fujica ST 701/1'8	498.-
Fujica ST 801/1'8	695.-
Fujica ST 901/1'8	875.-
Konica autoreflex T3/1'7	735.-
Praktica LTL/2'8	395.-
Ricoh Singlex TLS/2'8	375.-
Ricoh TLS 401/2'8	498.-
Canon TX/1'8	530.-
Canon FTB N/1'8	625.-
Canon EF/1'8	948.-
Canon F1/1'8	1190.-
Olympus OM1 MD/1'8	735.-
Olympus OM2/1'8	1095.-
Pentax K2/1'8	985.-
Nikkomat EL/1'4	1145.-
Nikon F2/1'4	1465.-

Vous ne l'avez pas encore
acheté ? Dans ce cas, vous avez
la bonne adresse !

PHOTO - RADIO - MONTRES

Dorsaz-Discount

Av. du Grand-Saint-Bernard 29
MARTIGNY

MAISON FONDÉE EN 1906
Tradition - Qualité - Service
36-2018

72 pages pour passer
agréablement vos loisirs!

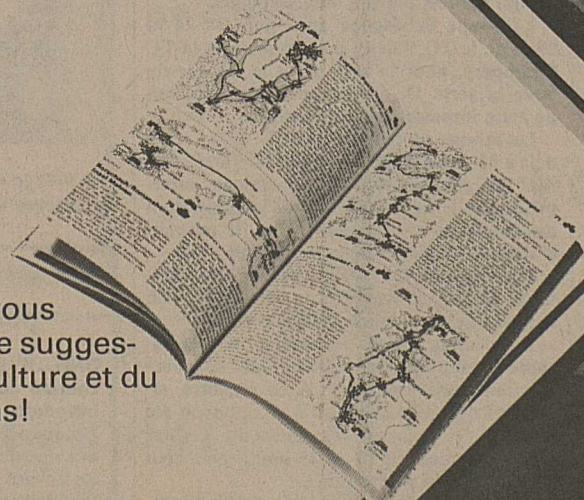
**Guide des loisirs
en Suisse!**

Gratuitement!

Contre 12 capsules de petites bouteilles ou 12
cravates de bouteilles d'un litre de Coca-Cola, vous
recevrez, réunies sur 72 pages, des centaines de sugges-
tions pour goûter aux joies de la nature, de la culture et du
sport. Avec cartes, commentaires et illustrations!

Envoyer capsules et cravates à:

Action
Guide des loisirs en Suisse
8627 Grüningen



LIMONADE GAZEUSE

Voyages de découverte
à l'occasion du bicentenaire.



Le Nouveau Monde - 200 ans déjà.

Nous proposons des programmes de voyages à tous ceux qui veulent découvrir l'Amérique par petites étapes d'une journée. Tout compris, bien entendu, et à un prix «explorateur» Kuoni vraiment avantageux. Partez à la découverte de l'Amérique. Vous aurez de quoi raconter à votre retour.

«New World» 16 jours dès Fr. 1815.- New York - Philadelphie - Washington - Pittsburgh - Chicago - Détroit - Chutes du Niagara.	«Eastern Canada» 16 jours dès Fr. 2200.- New York - Boston - Québec City - Montréal - Ottawa - Toronto - Chutes du Niagara.
«Golden West» 16 jours dès Fr. 2745.- Los Angeles - Wickenburg - Grand Canyon - Las Vegas - Death Valley - Parc National de Yosemite - San Francisco - San Simeon.	Vols spéciaux: Chaque semaine par DC-8 Balair vers New York et Los Angeles/San Francisco. Prix avantageux, délais assurés et service à bord soigné. Prospectus détaillé «Amérique 76».

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.
 Succursales Kuoni dans votre région: Lausanne: 2, Grand Pont 205075. 11, rue Haldimand 202411. Renens: 8, rue de la Mèbre 351155.

Les vacances - c'est Kuoni

PRIX INATTENDU 49.90



Sac dame, cuir, divers coloris mode

CUIR
VERITABLE

UN ART : SAVOIR S'IMPOSER
 est possible à celui (ou à celle) qui sait utiliser toutes ses facultés: maîtrise de soi, concentration, volonté, doigté psychologique, etc. et qui connaît les indispensables lois du succès
 Le cours par correspondance de l'Institut de psychologie pratique, route du Simplon 15, à 1094 Paudex, peut vous aider à combattre tous vos complexes d'infériorité et à réaliser vos légitimes ambitions.
BON POUR RENSEIGNEMENTS :
 Nom, prénom : _____
 Adresse : _____

A louer à Sion
à 1 km 500, sud-est de la ville
appartement 3 1/2 pièces
 dès Fr. 319.- + charges 80.-
appartement 4 1/2 pièces
 dès Fr. 390.- + charges 90.-
 Libres tout de suite ou à convenir
 Renseignements et visites :
 Tél. 027/22 16 94
 36-263

A La Placette Sierre et Monthey : Essence MANOR SUPER **-.92**

PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

PX RX PX PX PX

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

JEUNES GENS de 20 à 27 ans

LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

UN EMPLOI STABLE

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

- Si vous
 - êtes de nationalité suisse
 - avez entre 20 et 27 ans (femmes 19%)
 - êtes incorporés dans l'élite (hommes)
 - jouissez d'une bonne santé
 - mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
 - avez une instruction suffisante

devenez

GENDARMES AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription : 15 avril 1976. Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police : Guy FONTANET

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions. FAV 8

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ No postal : _____

A retourner au plus vite au commandant de la gendarmerie, hôtel de police, 1211 Genève 8.

MOX POUR MOI

Fraîcheur...

Même par grande chaleur, ce complet style « jeans » en Trevira-laine, de confection ultra légère, vous assurera le plus grand confort et une élégance très distinguée

LA CROISÉE SION

PUBLICITAS, SION

Le fonds de placement:

Quatrièmement, les parts de fonds de placement peuvent être acquises ou revendues en tout temps.

La constitution d'un capital commence par le livret d'épargne ou l'obligation. Ces deux formes de placement garantissent un intérêt et un rendement fixes, assurent le remboursement à la valeur nominale, mais ne protègent pas contre la diminution du pouvoir d'achat.

Donc, l'argent pouvant être placé à long terme devrait aussi l'être en actions et en immeubles, dont la valeur, parallèlement à la croissance économique, est susceptible d'augmenter à long terme.

Cela nécessite toutefois de bonnes connaissances techniques et des ressources financières importantes. Car

l'achat d'immeubles implique l'engagement de gros capitaux. Pour les actions, il faut constituer un portefeuille comprenant les titres de nombreuses sociétés, afin d'avoir une répartition judicieuse des risques.

C'est pourquoi l'Union de Banques Suisses a patronné la création des fonds Intrag, qui permettent à chacun d'investir, à son gré, de gros ou de petits montants dans l'économie, et ce d'une manière extrêmement simple. Les parts sont émises de façon continue. A relever que la direction des fonds est tenue de reprendre en tout temps les parts dont les détenteurs désirent se défaire. Autrement dit, les porteurs de parts de

fonds de placement peuvent les revendre aussi facilement que des actions traitées en bourse.

Si vous désirez en savoir davantage sur les fonds Intrag, prenez contact avec le conseiller en placement de l'UBS la plus proche, ou lisez notre brochure «Les fonds de placement Intrag».



Union de Banques Suisses

Autres avantages des fonds de placement:

- Premièrement, acheter des parts de fonds de placement réduit les risques.
- Deuxièmement, investie dans un fonds de placement, votre épargne est dans les mains de spécialistes confirmés.
- Troisièmement, chacun peut, à son gré, investir de petits ou de gros montants dans l'économie.
- Cinquièmement, derrière l'Intrag et ses fonds de placement, il y a l'UBS, l'une des premières banques de Suisse.
- Sixièmement, l'Intrag, avec ses 17 fonds, vous offre un choix incomparable de possibilités de placement.

Jeune désirant évent. tenir du bétail **cherche à acheter**
vieux mayen ou alpage
 même isolé et à retaper
 Prendre contact avec:
Fogoz Bernard
 8, Servette, 1201 Genève
 Tél. 022/33 82 18 36-23240

A vendre
terrain 4200 m2 env.
 Aux Collons-Thyon
 Zone grands immeubles
 Complètement équipé
 Tél. 021/61 31 48 ■ 36-23242

Studios meublés

à louer à Martigny
 Tél. 026/2 32 23

36-4646

Cherche à acheter

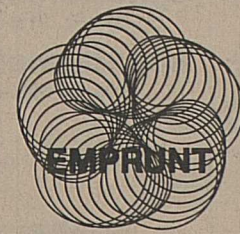
appartement 4 1/2 pièces
 (évent. 5 1/2 pièces) avec très grand salon, à Sion ou environs
 Offres sous ch. M 03-103728, à Publicitas, 4001 Bâle

A vendre à Montana

appartement 3 pièces, 110 m2 état de neuf, Fr. 120 000.-
Ecrire sous ch. PK 302 602, à Publicitas, 1002 Lausanne



Henri-Charles Colsenet prêt-à-porter vous propose une mode "à composer vous-même" à la boutique **boum sport**



Kjøbenhavns Telefon Aktieselskab

Copenhague

(Société de Téléphone de Copenhague S.A.)

7%

Emprunt 1976-91 de fr. s. 80 000 000

Le produit net de l'emprunt est destiné au financement de l'expansion et de la modernisation d'installations téléphoniques sur le territoire dont la société est concessionnaire

99 1/2 %

Prix d'émission

No de valeur: 495 371

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum

Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Remboursement: rachats annuels jusqu'à fr. s. 4 000 000 pendant les années 1980 à 1990 au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 30 avril

Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Délai de souscription du 7 au 12 avril 1976, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription

Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses
 Banque Populaire Suisse Banque Leu SA
 A. Sarasin & Cie Société Privée de Banque et de Gérance
 Union des Banques Cantonales Suisses

Crédit Suisse
 Groupement des Banquiers Privés Genevois
 Groupement de Banquiers Privés Zurichois

†

Le Moto-Club de Fully

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Raymond ANÇAY**

son membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Monsieur
Charles GONUS**

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs envois de fleurs, de couronnes et leurs messages de condoléances.

Un merci particulier aux médecins et aux employés du Sana valaisan, aux curés de Saint-Maurice-de-Lagues et de Montana, à la Municipalité de Randonne et à ses employés, au Chant de Notre-Dame et au syndicat chrétien.

Montana, avril 1976.

†

Profondément sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur
Jean-Pierre BESSE**

exprime ses sentiments de vive reconnaissance à toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs dons de messes, leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs, de couronnes, lui ont manifesté amitié et sympathie.

Un merci particulier au révérend curé Gaillard, à l'entreprise Petriccioli et à ses ouvriers, au consortium Sarrasin-Petriccioli, à la société Echo d'Orny, à M^{me} veuve François Petriccioli, à la classe 1943, à l'école de football, à ses deux amis musiciens, aux personnes du quartier.

Orsières, avril 1976.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur
Philippe VOLLUZ**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs prières, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages et leur présence, ont partagé sa grande peine et lui ont apporté un précieux réconfort.

Orsières, avril 1976.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

**Madame
Lucie CARRAUX-
CORNU**

à Vouvry

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de couronnes, de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Elle remercie tout spécialement le clergé de Vouvry ainsi que le chanoine Georges Vuadens, le docteur Zanetti, le conseil communal, la direction de l'UBS, le bâtiment 342, équipe Passaquay, Ciba-Geigy, la direction et le personnel de l'entreprise Taxa à Forel.

Vouvry, avril 1976.

Ma lumière et mon salut, c'est le Seigneur, alleluia.

Madame Jean DE ZANET-GIANINETTI, à Monthey ;
Monsieur et Madame Jean-Claude DE ZANET-TISSOT et leur fils Laurent, à Genève ;
Madame et Monsieur Eric TRUFFER-DE ZANET et leurs enfants Karin et Patrice, à Champéry ;
Madame et Monsieur A. PYTHOUD et leurs enfants, au Locle ;
Madame veuve Angela LENZI-DE ZANET et ses enfants, à Houilles (Seine-et-Oise) ;
Monsieur et Madame Elie DE ZANET et leurs enfants, à Pont-Hébert (Manche) ;
Monsieur et Madame Jean DE ZANET, à Paris ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'immense douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur
Jean DE ZANET**

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a rappelé à lui, subitement, le mardi 6 avril 1976, dans sa 62^e année.

L'ensevelissement aura lieu au temple de Monthey, le jeudi 8 avril 1976, à 15 heures.

Honneurs à 15 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, Monthey.

Heures de visites : de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : rue du Collège 21, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame et Monsieur Emile BIGLER-CHEVRIER, à Sion ;
Madame Eléonore FAVRE-CHEVRIER, à Saint-Léonard, ses enfants et petits-enfants, à Salins, aux Collons, à Hérémenche et Sion ;
Mademoiselle Caroline CRETZAZ, à Saint-Martin ;
Madame Amélie CRETZAZ, ses enfants et petits-enfants, à Ayent, Ardon, Sion et Chemin ;
Madame Henriette CRETZAZ, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Martin et Berne ;
Famille de feu Jean BETRYSON-CHEVRIER, à Evolène ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Maurice CHEVRIER**

leur cher père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu à l'hôpital de Sion, le 6 avril 1976, dans sa 88^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu à la cathédrale de Sion, le jeudi 8 avril 1976, à 11 heures.

Selon la volonté du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Le corps repose à la crypte de l'église du Sacré-Cœur à Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

**Monsieur
Adrien PITTELOUD**

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs prières, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes, de gerbes et de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci particulier au curé Pont et au docteur Aymon.

Vex, avril 1976.

**Après le meurtre d'une Sédunoise
Une de ses amies arrêtée**

ZURICH. - M^{me} Marie-Anne Ruenzi-Andréoli, native de Sion, âgée de 49 ans, domiciliée à Rumikon, dans le canton de Zurich, avait disparu de son domicile le 10 janvier 1976.
Son corps a été retrouvé dans les broussailles au bord du Rumensee, un petit lac au-dessus de Kuessnacht. Tous les objets qu'elles avaient emportés ne furent pas recouverts : ils avaient disparu.
La police s'est rendue compte tout de suite qu'il s'agissait d'un meurtre et son enquête s'est orientée dans ce sens, après la découverte du corps le 15 janvier.
On apprend qu'une femme, sur laquelle pèsent de lourdes présomp-

tions, est actuellement retenue par la police zurichoise.
D'après M. Ruenzi, aérostatien bien connu, son épouse devait partir avec une amie pour la durée du week-end. Quand l'absence s'est prolongée, M. Ruenzi a appelé cette personne au téléphone. Elle lui aurait déclaré alors que Marie-Anne n'avait pas voulu aller avec elle.
C'est cette amie qui est entre les mains de la police pour les besoins de l'enquête.
L'autopsie avait permis de constater que le décès de M^{me} Marie-Anne Ruenzi était dû à l'absorption d'une très forte dose de narcotique. Comment ? C'est ce que recherchent encore les enquêteurs.

**SAILLON: LES DEUX MAINS
PRISES DANS UN TREUIL**

Un douloureux accident s'est produit hier dans une vigne de Saillon. M. Jean-Claude Praz, ornithologue bien connu, fervent défenseur de la nature, domicilié à Vernamiège, travaillait avec un treuil dans une vigne. Le malheureux eut soudain les deux mains happées par l'engin et fut cruellement blessé. Plusieurs

doigts furent sectionnés à une main, tandis que l'autre membre fut écorché. Vingt minutes après l'accident, M. Praz était déjà à l'hôpital de Martigny, où l'on intervint avec promptitude. Tout allait pour le mieux, étant donné la gravité de l'accident, hier soir après l'opération.

**Commission des Etats à Brigue
Feu vert pour la double voie du BLS**

En ce qui concerne l'avenir de la gare de Brigue, les participants ont manifesté l'intention de faire tout ce qui est en leur possibilité afin de maintenir les places de travail qui risquent d'être transférées en Italie. Quant à l'emprunt sollicité par les Italiens pour la construction de la nouvelle gare de triage de Domodossola, rien d'officiel n'a été fait pour l'heure.

Dans les discussions qui suivirent, on a parlé de la route du Rawil. Evidemment, certains participants - intéressés de la voie ferrée du BLS surtout - ne se sont pas montrés enthousiastes. Cette commission, toutefois, n'était pas compétente pour prendre position sur ce sujet.

BRIGUE. - Ainsi que nous l'avons annoncé hier, la commission du Conseil des Etats pour le BLS, présidée par M. Hans Munz, assistée du conseiller fédéral Willi Ritschard, a siégé, deux jours durant, dans la métropole haut-valaisanne. En dépit d'une proposition tendant à accorder le prêt nécessaire en deux étapes, 300 millions au cours de la première, selon les fluctuations du trafic ainsi qu'en rapport avec ce que feront les Italiens pour améliorer les installations ferroviaires qui les concernent, la grande majorité de la commission s'est déclarée d'accord d'octroyer le prêt demandé en une seule fois, soit 620 millions de francs.

**Les officiers de la brigade du
Simplon sur la « montagne »**

COL DU SIMPLON. - Cette année, dans le cadre du cours d'information « Armée et foyer », les commandants d'unités et les officiers de l'état-major de la brigade frontière 11 se sont retrouvés, jeudi et vendredi derniers, à l'ancien hospice du col du Simplon. Le cours était placé sous la direction du capitaine Willy Gertschen, chef du service « Armée et foyer » de la br front 11. La politique de la sécurité de la Suisse sous l'angle de l'armée a constitué le principal thème de l'instruction. Le divisionnaire E. Wyler, ainsi que MM. Gerd Pradel, directeur de la radio et TV, Zurich, et le ministre Carlo Jagmetti, chef de la délégation suisse pour les questions économiques internationales, Genève, ont été les principaux orateurs. Réunis en groupes de travail, les officiers ont ensuite élaboré une conception de problèmes spécifiques, qui servira à l'information de la troupe.

Lors d'une soirée, le commandant de la brigade frontière 11, le brigadier Otto Supersaxo, prit congé des capitaines Georges Zurkinden, commandant de la cp em br front 11, et Strasser, commandant de la compagnie 3/11. Ces deux officiers ont quitté l'unité au 1^{er} janvier dernier. Le commandant de l'EM de la brigade, le lieutenant-colonel Buergi, en profita pour rendre hommage à ces deux fidèles serviteurs de la patrie.

Ces journées de travail ont été suivies du rapport de la brigade. Pour la circonstance, le brigadier Supersaxo se plut à saluer la présence de nombreux invités parmi lesquels MM. Hans Wyer, conseiller national, Odilo Guntern, conseiller aux Etats, Alois Kaempfen, président de la bourgeoisie de Brigue/Glis, Werner Perrig et Grégoire Escher, respectivement président de Brigue

et Simplon-Village, ainsi que le recteur du collège Spiritus Sanctus, l'abbé Borter. Du côté militaire, on a relevé la présence du divisionnaire de Chastonay, du brigadier Henchoz, des colonels Fluechiger, Nanzer, Ruppen et Imhof, du lieutenant-colonel von Kaenel et de l'adjudant Zuber, commandant du corps des gardes-frontière du Haut-Valais.

Une heure durant, le brigadier Supersaxo fit une rétrospective des problèmes posés à l'armée en s'attachant tout particulièrement sur l'activité de la brigade 11 et sur son cours d'instruction qu'elle suivra l'automne prochain.

Ce fut ensuite au recteur Borter d'entretenir l'auditoire sur l'histoire du Simplon. Un exposé fort intéressant. Il a été suivi par les interventions des capitaines aumôniers Zurwerra et Wyss à qui il appartient de clore l'assemblée.

Le samedi, les volontaires suivirent les traces du capitaine Raoul Im seng, officier alpin de la brigade, pour effectuer une tournée à skis, qui a conduit les participants du Breithorn au Spitzhornli.

A Sion, les JDCS invitent

Ce soir, les Jeunesses démocrates chrétiennes de Sion convient le public à une conférence-débat dans le hall de la Matze à 20 h. 15. Celle-ci traitera du « pouvoir judiciaire » avec la participation de MM. Emery, juge cantonal, Antonioli, procureur, Jacquod, juge instructeur. Nous encourageons vivement la participation à cette conférence qui permettra aux jeunes de se faire une idée précise de notre système judiciaire et aux plus anciens de raviver des souvenirs peut-être bien effacés.

Pas de pluie depuis 40 jours

SION. - En Valais, on se plaint de la sécheresse printanière. Selon les agriculteurs, il n'a pas plu dans le canton depuis quarante jours. On doit arroser dans bien des régions.

La sécheresse sévit surtout dans les forêts, où les incendies sont nombreux. Il y en a eu une dizaine en quelques jours. Des appels à la prudence ont été lancés à plusieurs reprises.

En ce qui concerne l'agriculture, il n'y a cependant rien de catastrophique pour l'instant, mais il n'est pas banal de voir, en février et mars des gens tailler les arbres à torse nu.

HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

La série

« Regan » ! Une nouvelle série depuis la semaine passée sur la TVR.
Ce deuxième épisode fut en fait le premier pour moi. J'y ai apprécié, il est vrai, la structure complexe de l'intrigue, la bonne mise en scène et ce certain humanisme qui semble percer à travers l'action excellentement soutenue par un suspense bien étudié. Et pourtant...

Pourtant, à mes yeux, la série policière à la télévision reste la série policière. Sans nulle prétention positive que celle de divertir. Ce serait déjà pas si mal et cela entrerait dans le cadre de l'une des missions du petit écran. Il n'empêche que je me pose passablement de questions au sujet des séries policières. Et parmi ces questions, notamment et principalement celle-ci : « Quelle vraie influence ont ce genre de films sur les jeunes et les adolescents ? ». Je ne prétends pas que tous les jeunes se laisseraient facilement illusionner par ces intrigues. Pourtant j'avoue une certaine crainte. Cette description de méfaits qui paraissent d'ailleurs tout naturels ne peut-elle pas influencer, diriger de nombreuses jeunes volontés médiocres ?

Même si le film termine « bien » (châtiment des méchants), j'entends très bien quelques-uns prétendre : « Moi, en tout cas, on ne m'y prendra pas si facilement ! »

Bon, je veux bien !, on dira peut-être que j'exagère. Je n'en suis pas si sûr que cela.

Le documentaire

J'espère que nombreux auront été les télé-spectateurs à suivre « Ouvertures », réalisé par Roger Bimpage et nous présentant un film de Peter Ammann sur la psychothérapie d'enfants par le jeu. Car cette émission fut des plus intéressantes.

Peut-être pourrions-nous lui reprocher un peu sa longueur. Mais elle imite ici le principe même de la méthode mise au point par Dora Kalff. Peter Ammann a parfaitement réussi dans sa mission de décrire cette psychothérapie. Il l'a fait avec précision, lentement peut-être, mais habilement parce que soutenu par des séquences paisibles, calmes, sereines. On a parfois l'impression en suivant l'émission, que l'enfant n'est pas aussi difficile, son éducation non plus. Et pourtant l'on a constaté à travers ces film les grandes difficultés que rencontrent certains adultes - auxquels on reproche d'ailleurs de ne pas être assez naturels - dans l'éducation de leurs enfants.

Le thème était grave, sérieux. Ammann l'a traité de manière constructive, optimiste, paisible. Voilà qui nous soulage un peu, nous qui voyons si souvent des émissions trop agressives, trop violentes. Bravo ! donc pour cette émission qui aurait dû passer avant la série « Regan » pour bénéficier d'une plus large audience.

N. Lager

À PROPOS DE « UNE SUISSE AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON »

L'auteur et un de nos lecteurs nous écrivent

Un livre né de l'amour blessé...

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je lis dans le Nouvelliste du Rhône du jeudi 1^{er} avril 1976, p. 1 et 29, un article signé J.-M. R. et qui est consacré à mon livre Une Suisse au-dessus de tout soupçon et à l'entretien sur le même sujet paru dans la Tribune de Lausanne. Cet article - je passe sur les insultes personnelles - contient un nombre d'inexactitudes graves que je vous prie, dans l'intérêt de la vérité et par respect pour vos lecteurs, de rectifier.

1. Dans le dernier paragraphe de son article, votre collaborateur attaque ma crédibilité de conseiller national et met en doute le serment prêté (les socialistes font la promesse, pas le serment) sur la Constitution. Selon votre collaborateur je trahis la promesse de fidélité, délit qui d'ailleurs est prévu dans le code pénal et lourdement sanctionné. Il s'agit d'un reproche extrêmement grave et si votre journal veut le maintenir, il faudrait qu'il en apporte les preuves. Pour ma part, j'affirme l'évidence : Une Suisse au-dessus de tout soupçon est un livre né de l'amour blessé pour notre pays. C'est un livre critique, visant à instaurer un débat politique réel et réveillant un certain nombre de faits soigneusement cachés - comme la corruption au Parlement, la toute-puissance de l'oligarchie, gouvernement invisible de notre pays, les crimes commis tous les jours dans le tiers monde par cette oligarchie, ses réseaux bancaires, ses multinationales. Je considère qu'il est de mon devoir, et du devoir de tout responsable politique, de dire clairement et avec les preuves à l'appui ce qui se passe réellement dans notre pays et, à partir de notre pays, hors de nos frontières.

2. Votre collaborateur écrit : Ziegler « salit la Suisse depuis Paris ». Une Suisse au-dessus de tout soupçon est en effet publié par la collection Combats des Editions du Seuil, à Paris. Mais pensez-vous sérieusement qu'une maison d'édition suisse aurait eu le courage, les moyens matériels et juridiques pour publier un tel livre ? Deux avocats parisiens, spécialistes des affaires de

l'édition, M^{rs} Mercier et Weil, ont revu chaque page du livre afin de le rendre invulnérable aux attaques judiciaires.

Reste l'étouffement. L'oligarchie, comme vous le savez, dispose de tout l'argent nécessaire pour étouffer n'importe quelle voix gênante. Je ne vous donne que le plus récent exemple : les magasins Innovation, qui ont de larges secteurs « librairie », appartiennent au Crédit Suisse. Avant même la sortie du livre, Innovation-Lausanne me conviait à une séance de signature pour le 21 avril 1976. Ce matin, je suis averti par ma maison d'édition que - sur ordre formel du Crédit Suisse - Innovation annulait toute signature. Il est en outre peu probable qu'on y trouve mon livre... Bref : l'appui d'une maison de l'importance des Editions du Seuil, l'aide efficace, infiniment précieuse d'un journal prestigieux tel que Le Nouvel Observateur sont les seules garanties efficaces dans notre pays contre les tentatives d'étouffement qu'organisent les hommes de l'oligarchie.

Quant au reproche formulé par votre collaborateur que je « salis » la Suisse depuis Paris, il est tout aussi absurde que la plupart des autres passages de l'article. Le livre est une critique chiffrée, étayée sur les faits, précise, appuyée sur de nombreux exemples des agissements de l'oligarchie helvétique qui, à l'intérieur de nos frontières, corrompt les institutions parmi les plus « démocratiques » et qui, à l'extérieur, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, fait mourir des enfants. J'ai dit pourquoi en Suisse les Philippe de Weck, Etienne Junod, Liotard Vogt et autres philanthropes sont tout-puissants. Visiblement votre collaborateur n'a pas lu le livre. Il se contente donc d'attaques personnelles au lieu de discuter, de critiquer les faits. C'est dommage.

Je vous prie de bien vouloir donner connaissance à vos lecteurs de ma lettre dans son intégralité et vous adresse, Monsieur le Rédacteur en chef, mes sentiments très distingués,

Jean Ziegler
conseiller national

Une fausse image de Jean Ziegler

Abonné et lecteur du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, depuis longtemps, je constate que vous ne vous inspirez pas toujours des principes chrétiens que vous prétendez défendre. L'article de M. J.-M. R. concernant le conseiller national Ziegler, en est une preuve édifiante. Votre collaborateur reproche à Jean Ziegler ses outrances. Il le couvre d'injures et de calomnies. A ses yeux, Ziegler n'est qu'un agité, une sorte de trublion que le « peuple » méprise.

Nourrir la prétention de parler au nom du peuple, c'est aller un peu loin dans l'art de pontifier. Votre collaborateur voit la paille qui est dans l'œil de son adversaire, mais ne voit pas la poutre qui est dans le sien. Ses outrances ne peuvent que desservir la cause qu'il prétend défendre.

C'est tout à l'honneur de Jean Ziegler d'avoir lutté pour faire accorder, par la Suisse, le droit d'asile aux réfugiés chiliens, qui ont échappé aux tortures de Pinochet.

Candide Héritier
1299 Commugny (VD)

Une conférence de presse du professeur Küng et une prompte réplique de Radio-Vatican

Suite de la première page

Radio-Vatican diffusait, en plusieurs langues, une interview du père Jean Galot, jésuite, professeur de christologie à l'université grégorienne de Rome, sur le livre *Etre chrétien, aujourd'hui*. Nous donnons ci-après le texte intégral de cette interview.

Erudit, mais superficiel

Question : Père Galot, le livre de Hans Küng contient-il quelque chose de nouveau ?

Réponse : Le livre de Küng *Etre chrétien, aujourd'hui* n'apporte rien de nouveau, ni à la recherche exégétique, je veux dire à l'étude de l'Evangile, ni à la recherche doctrinale, et plus particulièrement à notre connaissance du Christ. Ce livre reprend un certain nombre d'opinions qui ont été proposées par des auteurs protestants. Il réduit à peu de chose le donné historique des récits évangéliques. Il conteste le contenu traditionnel du dogme sans en avoir étudié sérieusement la signification. En fait, le livre est superficiel mais il pourra faire impression sur ceux qui connaissent de loin les problèmes traités. Ce n'est pas la première fois que l'auteur cherche un succès de publicité.

Dogmes catholiques niés

Question : Comment le professeur

Küng présente-t-il le Christ dans son livre ?

Réponse : Le Christ, tel qu'il nous est présenté, est notablement différent de celui de notre foi. Le Christ de l'histoire, selon Küng, n'avait pas conscience d'être Fils de Dieu. On ne lui attribue pas une naissance virginale. La conception opérée par l'Esprit-Saint dans le sein de la Vierge Marie est considérée comme un mythe. Jésus n'a pas voulu fonder une nouvelle religion. A proprement parler, il n'a pas institué l'Eglise. Celle-ci s'est formée simplement après sa mort, en souvenir de lui. Jésus n'a pas donné son corps et son sang en nourriture et en breuvage lors de la dernière Cène. Il ne voulait pas inaugurer une nouvelle liturgie. Il n'a pas non plus regardé sa mort comme un sacrifice de rédemption, de réconciliation pour l'humanité. Sa résurrection n'est pas l'événement par lequel son corps serait sorti du tombeau animé d'une vie supérieure. Pour Küng, il y a une continuité de personne, mais pas une continuité corporelle entre le Christ terrestre et le Christ glorieux.

Jésus, seulement un grand homme ?

Question : Mais, Père Galot, Küng ne dit-il pas que le Christ est vrai Dieu ?

Réponse : Il le dit, car il emploie la formule du concile de Calcédoine.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS QUI S'IMPOSENT

Je n'avais pas l'intention de me livrer à une analyse du dernier livre de Jean Ziegler : « Une Suisse au-dessus de tout soupçon ». En effet, lui et moi, ne parlons pas le même langage. M. Ziegler est un révolutionnaire marxiste dont la violence est naturellement considérée aux yeux de l'intelligentsia comme l'expression même de la générosité et de l'élevation de pensée.

Quant à moi, je me situe résolument dans le camp opposé, dans celui des anticommunistes, généralement qualifiés de « viscéraux » ou de « primaires ». Ces deux qualificatifs sont d'ailleurs devenus particulièrement flatteurs à mes yeux depuis qu'ils ont été allégrement épilogés au grand Soljenitsine coupable de déranger le progressisme des bien-pensants.

Un libéral convaincu tel que moi ne pouvait donc faire la louange des lieux communs marxistes d'un extrémiste de gauche et ne voulait surtout faire à ce dernier une publicité imméritée. Mon article du 1^{er} avril ne s'en prenait donc pas tant à Ziegler qu'à une certaine presse qui s'était complaisamment et de manière fracassante muée en agent publicitaire de son dernier livre.

Or, les deux lettres que nous publions ci-dessus me forcent aux considérations suivantes : tout d'abord mes deux interlocuteurs parlent de mes « injures », « insultes », « calomnies ». Pour les lecteurs qui n'auraient pas lu l'article qu'on me reproche, je rappelle que j'ai plus ironiquement que méchamment dit que M. Ziegler me faisait penser à un « égaré », à Bibi Fricotin, Tintin, Zorro, Astérix et Lénine tout à la fois, à un « Tartuffe », à un « agité du bocal » et au « fou du Palais ». Un point c'est tout ! En d'autres termes je voulais dire que notre homme était un redresseur de torts marxiste, un tantinet surexcité et hypocrite. Forcément subjectif, ce jugement de valeur peut être discuté quant à son fondement, il n'en est en revanche nullement diffamatoire et calomnieux, n'en déplaise à certains épidermes trop sensibles.

Un livre qui sent le réchauffé

Mais venons-en à ce livre « né de l'amour blessé pour notre pays » comme le dit Jean Ziegler.

Sa lecture est à la fois décevante et irritante. Décevante, parce qu'elle n'apporte aucun élément nouveau, original, au débat ; qu'elle sent le réchauffé, irritante, parce que chaque ligne est imprégnée de la mauvaise foi, du parti pris, ou, si l'on préfère, de l'idéologie marxiste. Certes, tout n'est pas faux dans ces accusations portées dans un style pénil et prétentieux contre le système capitaliste en général et la Suisse en particulier. Il y a nécessairement un soupçon de vérité à la base de toute exagération.

Personne en Suisse n'a jamais prétendu que nos banques et nos grandes entreprises étaient des œuvres charitables, sans but lucratif. Personne n'a jamais nié que l'un ou l'autre de nos établissements financiers ou de nos industries se soient jamais laissés tenter par de la spéculation, des transferts de fonds douteux ou encore des opérations frisant le code.

De même, pour ce qui concerne le monde politique, lui aussi violemment pris à partie, personne n'a jamais prétendu que notre

Assemblée fédérale n'était composée que de saints parfaitement désintéressés. Les Suisses savent que leurs gouvernants ne sont ni plus ni moins que des hommes, avec leur grandeur et leur mesquinerie, leur courage et leur lâcheté, leur goût du profit et leur générosité. Ils savent aussi que leur pays est dirigé sans éclats mais avec sérieux, avec peut-être plus d'efficacité et d'honnêteté qu'ailleurs. Grâce à Dieu, le trafic d'influences, les pots-de-vin sont l'exception chez nous. De plus, grâce à l'intelligence du patronat et des syndicats, malgré l'acuité de la récession, le climat social est moins tendu que chez nos voisins. Le pays tout entier profite de cette paix du travail, fragile mais précieuse.

Or, M. Ziegler, lui, ne voit pas les choses ainsi. A travers sa lorgnette marxiste et son « amour blessé », il contemple et décrit une Suisse immonde, dirigée par 26 personnes (pas une de plus ni une de moins) « dont l'influence s'étend à tous les secteurs clés de la domination oligarchique de l'économie » (page 31).

Cette Suisse est épouvantable parce qu'elle est, d'après Ziegler, essentiellement impérialiste sur le plan économique. Durant de longues pages, il va comparer les effets de cet impérialisme « secondaire » avec ceux de l'impérialisme « premier » des USA dans les pays du tiers monde. L'impérialisme de l'URSS sera, lui, absolument passé sous silence. Seule une note révélatrice en fond de page 22 y fera allusion : « Je laisse ici de côté le débat mené sur la nature impérialiste ou non de la puissance soviétique ».

Comme on le voit, Ziegler ne semble pas encore être convaincu tout à fait de la réalité de l'impérialisme russe. Il attend sans doute que la puissance soviétique envahisse la Suisse pour se faire une opinion définitive... Mais restons-en à l'impérialisme suisse dont la stratégie serait « celle de la domination monopolistique des marchés, de la maximisation des profits, de la surexploitation de l'homme » (page 39). Ce dernier s'exercerait en toute impunité au profit des riches contre les pauvres de tous les pays, y compris du nôtre. Il serait de plus le puissant soutien de toutes les dictatures « fascistes » ou « racistes ».

Vocation : exploiter le tiers monde

En bref, nos grosses industries et nos banques se seraient donné comme vocation d'exploiter aveuglément le tiers monde et de l'empêcher de se libérer. Le secret bancaire est bien entendu fort longuement mis sur la sellette, car il servirait principalement à abriter le produit d'activités criminelles : « L'admirable institution helvétique qui autorise toutes ces opérations fructueuses - transferts illégaux, fraudes fiscales, financements compliqués de complexes trafics d'armes, de drogues, spéculations sur les denrées alimentaires, manipulations monétaires internationales, recyclage et j'en passe - s'appelle le secret bancaire » (page 53).

Mais ce n'est pas seulement nos systèmes financier et économique qui sont maltraités. Notre démocratie, notre neutralité, notre armée, nos hommes politiques sont défigurés. Pour Ziegler, notre démocratie « représente l'expression institutionnelle de l'oligarchie impérialiste en Suisse » (page 89).

Notre peuple la subit parce qu'il est conditionné : « Au reste, les seigneurs de la banque et de l'industrie multinationale se servent amplement d'idéologies passées qui sont celles que l'éducation et la socialisation ancrent dans l'esprit de chaque homme comme vérités universelles et qui lui fournissent ses critères de jugement de la réalité. La pratique réelle de la classe dirigeante, de la classe qui incarne l'impérialisme est donc jugée bonne à partir de paramètres fournis par une idéologie fautive. » (pages 94-95).

Quant aux partis politiques, voici comme il les montre : « Ces partis, à l'exception du parti socialiste et du parti du travail (communiste), sont essentiellement des bureaucraties greffées sur des réseaux électoraux et utilisant le langage désormais ritualisé des conflits sociaux vécus au XIX^e et durant les trente premières années du XX^e siècle. » (page 108).

« Colonisé », le Parlement n'est composé que de vendus à l'oligarchie toute-puissante : « Dès qu'un député d'un parti bourgeois est élu, l'oligarchie évalue son poids politique potentiel et lui offre alors une entrée au conseil d'administration ou bien à

la présidence d'une association patronale. De riches prébendes sont liées à chacun de ces postes. » (page 120).

La neutralité devient une « pseudo-neutralité », un « concept utilisé avec art et constance par l'oligarchie impérialiste pour masquer sa praxis. L'Etat mercenaire et son gouvernement lui font écho. » (page 139).

La politique étrangère est bien sûr « colonisée » et « l'Etat devient un simple intermédiaire ou, plus fréquemment, l'outil de l'agression impérialiste. » (page 148).

Et pour terminer ce joyeux tableau, voici l'armée, dont deux des tâches principales seraient de maintenir « l'ordre capitaliste monopolistique à l'intérieur des frontières » et d'être « nécessaire au maintien du complexe militaro-industriel et des profits que celui-ci assure à l'oligarchie. » (page 125).

L'excuse est trop facile

Ai-je alors beaucoup exagéré en déclarant que M. Ziegler avait sali son pays depuis Paris ? Que cela soit à cause d'un « amour blessé », que cela soit même avec les intentions les plus pures - on veut bien le croire - ne change rien à l'affaire. L'excuse est trop facile et certains tortionnaires nazis ne se sont pas privés de faire état de leurs bonnes intentions lors de leur procès : ils massacraient les juifs, car ils croyaient sincèrement que c'était pour le bien de la patrie...

Seul le résultat compte, qui n'est guère à l'honneur du conseiller national gauchiste, car si le livre a peu de chances de troubler les Suisses qui connaissent assez leur pays pour distinguer le vrai du faux, la réalité de la mauvaise caricature, il n'en va peut-être pas de même pour les Français. Ce livre leur est sans doute en bonne part destiné. Publié à Paris, avec le soutien d'un journal aussi « prestigieux » - lire plutôt « subversif » et « répandu » que le *Nouvel Observateur*, nul doute qu'il connaîtra un certain succès en France. Quelle sera donc la réaction de nos voisins qui ne jugeront notre pays que d'après la prose de Ziegler qui a d'ailleurs rédigé un résumé d'histoire et d'instruction civique à leur intention pour qu'ils puissent mieux le comprendre ?

Comment, s'ils ont le malheur de prendre pour argent comptant ses affirmations, pourront-ils se faire de la Suisse une autre idée que celle d'un repaire d'imbéciles conditionnés, dirigés par une mafia sans scrupule ?

Car traîner dans la boue notre économie, notre finance, notre armée, nos institutions, pour n'épargner que la gauche et l'extrême gauche, c'est, au travers de cet indigent manichéisme, fatalement salir la Suisse dans l'idée qu'on se fait d'elle à l'étranger. Est-ce le rôle d'un conseiller national de tourner en dérision ses collègues du Parlement ? Ses électeurs lui ont-ils confié sa charge pour qu'il rédige des pamphlets, en dernier ressort dirigés contre eux, cultivant contre-vérités, omissions, inexactitudes ? Il nous semble que ces questions sont tout à fait légitimes et non diffamatoires.

Ziegler n'est pas encore brûlé

Dans sa lettre, comme dans son livre, Jean Ziegler se plaint de cet impérialisme qui ne supporte pas les opposants : « Il (l'opposant) est toléré pour autant qu'il apparait à heures fixes sur une place qui lui est réservée et à condition qu'il articule, lui aussi, des paroles rituelles, prévenues par ceux qui l'entendent. Mais dès qu'il se met à pénétrer les institutions, dès qu'il veut lui-même accéder aux instances de décisions, témoignant d'un projet imprévu et échappant au contrôle social, il devient tout simplement dangereux et il sera brûlé. » (page 101).

Pour l'instant et aux dernières nouvelles, bien qu'aimant jouer au martyr, Jean Ziegler n'est pas brûlé. Au contraire, bénéficiant d'une formidable publicité dans la presse, son livre fait un succès de librairie, contredisant ainsi curieusement les affirmations fallacieuses qu'il contient...

La liberté d'expression est encore bien réelle en Suisse ; elle sera sans doute aussi longtemps que l'idéologie d'un Ziegler ne sera pas au pouvoir. On peut faire confiance aux Suisses, ce n'est pas encore demain qu'ils se laisseront prendre aux mensonges séduisants et faciles des marxistes.

Jean-Marie Reber

Conférence au Jazz-Club de Sierre

Ce soir, à la salle de l'Aslec, dès 20 heures, à Sierre, le Jazz-Club de l'endroit convie ses amis à une intéressante conférence.

M. Marc-Antoine Biderbost présentera en effet : « L'Orgue ou Fats Waller » aux « Cookings Musicians » actuels.

Fillette blessée

Hier, vers 16 h. 30, M. Laurent Meyer, né en 1961, domicilié à Saint-Germain/Savièse, circulait à l'intérieur de Saint-Germain en direction de Drône au guidon d'un cycle. Parvenu en face de la poste, il heurta et renversa la petite Romaine Bétrisey, âgée de 6 ans, de Saint-Germain, qui débouchait de derrière une voiture à l'arrêt sur la droite de la chaussée. Blessée, la fillette a été hospitalisée.

● WASHINGTON (ATS/AFP). - Le porte-parole du Département de la défense a reconnu hier que le Pentagone « était au courant » de la présence de pilotes soviétiques à Cuba.

Dans sa dernière livraison, le magazine *Aviation Week* écrivait que des pilotes soviétiques étaient « récemment » arrivés à Cuba. Il notait qu'il s'agissait peut-être d'un avertissement de Moscou à Washington après les menaces faites par les Etats-Unis à La Havane au cas où des troupes cubaines seraient engagées dans une nouvelle action en Afrique australe.

● BEYROUTH (ATS/AFP). - La Chambre libanaise des députés se réunira samedi prochain à dix heures (08 h. 00 HEC) pour procéder à l'amendement de l'article 73 de la Constitution, a annoncé hier M. Kamel el Assaad, président du Parlement. L'amendement de l'article 73 permettra de procéder dans les plus courts délais à l'élection d'un nouveau chef de l'Etat libanais.

Genève: huit incendies en moins de 24 heures

GENÈVE. - Entre lundi à 19 h. 30 et mardi à 17 h. 15, les sapeurs-pompiers de Genève sont intervenus huit fois, en ville même et à l'extérieur, pour des incendies dont plusieurs paraissent d'origine suspecte. Tous ont été rapidement maîtrisés.

Lundi soir à 19 h. 30, un incendie éclate à Meyrin dans un hangar où est notamment entreposée de la laine de verre. Ce sinistre, devait révéler mardi l'enquête, est d'origine très suspecte. Quelques minutes plus tard, un incendie se produit dans une cave d'un immeuble

de la vieille ville. Là, l'origine du sinistre apparaît très certainement criminelle. Mardi à 14 h. 45, un feu de cave suspect se produit dans le quartier des Eaux-Vives. A 15 h. 50, de l'isolation sur un toit brûle dans le quartier des Banques, au centre de Genève. Là aussi l'origine paraît suspecte. A 16 h. 40, un nouveau feu de cave survient dans le quartier de Plainpalais. A proximité immédiate, à 16 h. 45, encore un feu de cave. Enfin, à 17 h. 15, dans le quartier des Eaux-Vives, un incendie détruit l'intérieur d'une villa dont le propriétaire est absent.

Deux jeunes motards tués à la Vue-des-Alpes

LA VUE-DES-ALPES. - Un terrible accident de la circulation qui a coûté la vie à deux motards, M. Jean-Bernard Sandoz, 22 ans, domicilié dans le chef-lieu et M^{lle} Christine Goetz, 18 ans, de Colombier, s'est produit hier vers midi sur la route de la Vue-des-Alpes, peu avant le sommet du col.

Ces derniers sont violemment entrés en collision avec une voiture qu'ils tentèrent de dépasser alors qu'elle effectuait une manœuvre pour quitter la route cantonale. Grièvement blessés, le conducteur de la moto, ainsi que sa passagère, sont décédés quelques heures après leur admission à l'hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

Coup de feu mortel lors d'une party Peine confirmée pour le propriétaire de l'arme

AARAU. - La Cour suprême du canton d'Argovie a reconnu coupable d'homicide par négligence un homme de 26 ans, possesseur d'un pistolet de l'armée dont un hôte s'est servi, au cours d'une party, pour porter involontairement un coup de feu mortel à une tierce personne, un étranger de 22 ans. Le propriétaire de l'arme a été condamné à une peine de huit mois d'emprisonnement.

L'instance suprême du canton a ainsi confirmé le jugement prononcé par le tribunal de district de Bremgarten, qui avait condamné le propriétaire de l'arme et le tireur à huit mois de prison chacun avec sursis pendant trois ans. Le propriétaire de l'arme s'est en outre vu infliger le paiement des frais de la procédure d'appel.

Propos sur l'éducation L'enfant de six ans

Suite de la première page
La vie quotidienne ne facilite pas ces relations. Si le père a pris l'habitude, en rentrant du travail, de s'enfoncer dans un fauteuil avec la consigne que l'on ne le dérange pas, l'autre cuillerée pour papa n'aura aucun attrait !

Les relations à l'égard du père étant, en principe, si bonnes, il ne faudrait pas que le père, naïvement, s'attribue la part du lion : ce serait une grave erreur, car l'enfant se mettrait alors à se comporter avec son père comme il le fait avec sa mère, avec les mêmes sautes d'humeur, avec les mêmes déviations et explosions.

Si le père voulait bien, une ou deux fois par semaine, mettre au lit l'enfant, ce serait d'un grand secours pour la mère : la mère et l'enfant s'en trouvent mieux adaptés l'un à l'autre, avec soulagement réciproque.

Jeux et passe-temps

Cet enfant développe sa personnalité dans ses jeux, comme par toute autre activité. On constate un net retour à des intérêts déjà délaissés : jeux avec la terre et l'eau.

Apparaissent de nettes différences entre les jeux des filles et des garçons ; celles-ci aiment sauter à la corde. Garçons et filles trouvent cependant un terrain d'entente dans les jeux d'imagination et de grosse dépense motrice : jeu à cache-cache, par exemple.

Le goût de la lecture se manifeste, ainsi que la recherche des histoires d'animaux et l'apparition d'un intérêt pour la nature et pour les oiseaux.

L'amour de l'école

La plupart des écoliers et écolières de cet âge aiment l'école ; ils veulent « apprendre », « faire du vrai travail ».

Tout leur plaît. Un écolier ne commence à détester l'école qu'à la fin de l'année et, ceci, seulement s'il a été incapable de se maintenir à son rang dans le groupe. Il n'est cependant pas rare qu'une expérience désagréable lui fasse refuser d'aller en classe pendant un ou deux jours.

Le sens moral

Le sens moral jaillit des profondeurs de l'intelligence de l'être humain. Notre jeune personne de six ans est cons-

Radicaux évincés du bureau de la Constituante ?

Après la première séance officielle tenue par l'Assemblée constituante vendredi 2 avril, il est permis de deviner comment se dérouleront les deux premiers actes menant à la création du canton du Jura, à savoir la séance inaugurale de l'Assemblée constituante et la formation de son bureau et de ses commissions permanentes.

Dans l'une et l'autre phase, la prédominance des hommes de confiance du Rassemblement jurassien se remarque, ce qui est légitime puisque le résultat des élections à la Constituante avait précisément marqué le véritable triomphe du Rassemblement jurassien. On se réjouit déjà, dans les milieux farouchement autonomistes, d'entendre le vice-président du mouvement, M. Roger Schaffter, tribun à la voix de stentor, prononcer le discours inaugural sous les voûtes de l'église Saint-Marcel, à Delémont.

On se réjouit aussi que, membre de l'Association féminine autonomiste, la seule élue, M^{me} Valentine Friedli, préside la seconde journée de session de la Constituante, le lendemain, à Porrentruy. La courtoisie féminine ne sera pas superflue pour cette journée qui sera marquée par l'adoption du règlement d'organisation de la Constituante et par la nomination du bureau. Le nom de M. François Lachat, PDC, semble faire l'unanimité pour la présidence de l'Assemblée. En revanche, pour les deux postes de vice-présidents, la lutte sera chaude, non pas entre les personnalités en cause, mais entre les partis opposés.

La grande interrogation est de savoir s'il convient de rejeter les radicaux antiséparatistes dans l'opposition ou pas. On se souvient que la crainte d'un tel rejet avait été avancée par les chefs politiques du PDC pour refuser le grand apparentement proposé par le Rassemblement jurassien aux partis autonomistes avant les élections. Le problème va donc se poser à nouveau et en

fait il risque de planer assez souvent sur les débats de la Constituante et de ses commissions. Il pourrait bien trouver une solution différente de celle que connut le grand apparentement. En effet, ce sont les constituants qui, cette fois, auront à le résoudre. Or, on retrouve dans leurs rangs bien plus de chefs du Rassemblement et de membres dévoués que d'hommes forts des partis politiques. Il n'y aurait donc rien d'étonnant si socialistes et chrétiens sociaux se parta-

geaient les postes de vice-présidents sous une présidence démocrate chrétienne et avec un secrétaire hors parti. Les radicaux, qui, alliés à l'UDC, n'ont que 13 mandats, ne pourraient s'y opposer. Il reste à savoir si un tel mode de procéder ne provoquera pas une ambiance tendue à sein de l'Assemblée constituante. Cela est à craindre certes, mais tôt ou tard, une telle évolution est inévitable.

Victor Giordano

Le Laufonnais face à son avenir Election de la commission de district

Avec une participation de 51 %, les Laufonnais ont élu la commission de districts concernant la procédure d'annexion du Laufonnais à un canton voisin. Les 26 sièges se répartissent de la manière suivante : 12 démocrates chrétiens, 2 sans parti, 1 « Les jeunes de Roeschensch » et 1 « Cercle politique du Laufonnais ».

La commission élue pour six ans aura pour tâche de préparer les bases nécessaires pour que le Laufonnais puisse choisir son avenir, soit rester dans le canton de Berne, soit chercher à faire partie d'un canton

voisin. Depuis la votation du 25 juin 1974, qui vit une majorité des Jurassiens se prononcer pour un canton du Jura, la commission formée sur des bases volontaires a constitué deux groupes de travail. L'une s'est occupée d'un statut spécial à l'intérieur du canton de Berne, l'autre établissant les avantages et les inconvénients d'un rattachement à un canton voisin. Ces travaux seront donc poursuivis de manière officielle par la commission nommée dimanche.

V. G.

Activité subversive à l'armée ENQUÊTE MILITAIRE OUVERTE

BERNE. - Une enquête militaire est en cours, afin de déterminer les responsables dans une affaire d'activité subversive à la CP fus III/21, actuellement en service à Bure. Elle concerne l'exercice d'une activité politique illégale, la projection de films pornographiques et le refus d'ordre lié à ces deux infractions. Trois arrestations provisoires ont été opérées.

Aide à la presse et protection de la personnalité

Les réserves et soucis du Gouvernement genevois

GENÈVE. - A l'instar des autres gouvernements cantonaux, le Conseil d'Etat genevois s'est prononcé dans deux lettres au Département fédéral de justice et police sur le projet de la loi fédérale modifiant le Code civil et le Code des obligations ayant trait à la protection de la personnalité, et d'autre part sur la révision de l'article constitutionnel 55 sur la liberté de la presse et l'introduction d'un article sur l'aide à la presse.

Le Gouvernement genevois, a notamment indiqué à la presse le conseiller d'Etat Guy Fontanet, chef du Département de justice et police, a admis que le principe d'un soutien fédéral à la presse ne lui paraissait guère contestable. En revanche, il a émis de très sérieuses réserves tant quant à la définition du but poursuivi qu'aux moyens envisagés par l'autorité fédérale pour l'atteindre. Quant au but, il a, notamment, fait remarquer que le projet de loi paraît davantage viser à maintenir une multiplicité qu'à créer

une réelle diversité des organes de presse. Le Conseil d'Etat genevois, d'autre part, regrette que le projet de loi ne mette pas, davantage, l'accent sur l'importance de la qualité de l'information donnée par un organe de presse, ou sur la qualification de ceux qui l'éditent, le rédigent et le fabriquent, et de l'adéquation de ce qu'il offre aux besoins de ses destinataires. Parmi les autres réserves genevoises, l'une porte sur le risque d'arbitraire lié au mode de répartition de l'aide.

S'agissant de la protection de la personnalité, le Conseil d'Etat genevois partage le souci de l'autorité fédérale dans l'effort entrepris aux fins de protéger d'une manière plus efficace encore la sphère intime de la personne face au développement incessant des moyens de diffusion au service de la presse, des mass media et des banques de données, et à la multiplication, parfois débridée, de l'impact de l'expression verbale et écrite. S'agissant, entre autres, du droit de réponse proprement dit, il a émis certaines réserves quant à son application et souligne qu'il devrait être offert non seulement aux individus, mais encore aux personnes morales et aux corps constitués, particulièrement aux autorités fédérales et cantonales qui, le cas échéant, devraient pouvoir répliquer par l'intermédiaire de leurs membres.

Révision totale de la Constitution fédérale Nouvelle session tenue en Valais

BERNE. - La commission d'experts pour la préparation d'une révision totale de la Constitution fédérale, présidée par le conseiller fédéral Kurt Furgler, a tenu sa 10^e session à Sierre de jeudi à samedi dernier, a indiqué hier un communiqué publié à Berne par le

Département fédéral de justice et police ; elle s'est occupée exclusivement du projet partiel élaboré par la sous-commission II sous la présidence du professeur Charles A. Morand. Ce projet porte sur tout le domaine « Confédération et cantons ». Les chapitres sur le nombre et l'organisation des cantons, la coopération entre la Confédération et les cantons ainsi que sur le partage des tâches ont été soumis à une première lecture. Une discussion approfondie sur la conception du partage des tâches a constitué le centre des délibérations. La réglemen-

tation des compétences opérées par la Constitution en vigueur, devenue peu claire et compliquée, doit être remplacée par un système complet et souple, qui ne délimite plus de très nombreuses compétences particulières différenciées selon les diverses fonctions, mais prévoit des sphères de responsabilités largement circonscrites. Par ailleurs, on essaie de renforcer la participation des cantons aux décisions de la Confédération.

Enfin, relevons que lors de sa session de mai, la commission débatta du projet partiel sur l'organisation de la Confédération. Les droits politiques et l'organisation des autorités fédérales seront au cœur de la discussion.

Chômage partiel chez Georg Fischer

BROUGG. - La fabrique de machines Georg Fischer SA, à Brougg, a introduit le chômage partiel depuis le 1^{er} avril pour un tiers de son personnel. La mesure, annoncée préalablement pour le début de l'année, avait pu être repoussée d'un trimestre. Le chômage partiel, qui s'élève à environ 20 %, touche actuellement certains secteurs de la production et l'administration.

Les apprentis ne sont pas concernés par la décision. La part d'heures chômées qui les concerne est consacrée à des cours de formation supplémentaires.

Le général Spínola en Suisse

Les autorités examinent l'affaire

BERNE. - Les activités de l'ancien chef de l'Etat portugais, le général Antonio de Spínola, qui séjourne actuellement dans notre pays, doivent faire l'objet d'un examen. Comme un porte-parole du Département fédéral de justice et police l'a indiqué hier soir, les autorités compétentes vont examiner les faits et gestes de l'ancien chef d'Etat pour voir si les indications contenues dans l'hebdomadaire allemand Stern sont exactes et si elles justifient des mesures.

● BONN (ATS/AFP). - Le général Antonio de Spínola prépare un coup d'Etat au Portugal pour le mois de mai ou juin, croit pouvoir affirmer dans sa dernière édition la revue ouest-allemande Stern.

Selon ce journal, l'ancien chef de l'Etat a séjourné le 25 mars à Dusseldorf sous le pseudonyme de « général Walter » pour tenter de trouver des armes destinées au « mouvement démocratique de libération du Portugal ».

Complice d'un tueur inconnu condamné

ZURICH. - La Cour suprême zurichoise a condamné un manœuvre de 30 ans - déjà condamné trois fois par le passé - pour vol qualifié et escroquerie portant sur un montant de 2000 francs, à cinq ans et demi de réclusion, moins 516 jours de préventive. Le principal chef d'accusation concernait un vol perpétré à Hambourg le 19 août 1971 au cours duquel son complice, un inconnu de nationalité allemande, a abattu un commerçant de 55 ans. Le tueur est toujours en fuite.

C'est au cours d'un voyage en auto-stop de Constance à Hambourg que le condamné

a fait la connaissance de son complice, lequel lui proposa d'attaquer un riche commerçant pour lui escroquer 80 000 francs.

Tous deux, armés de pistolets, firent irruption le 19 août dans la luxueuse demeure du commerçant et s'emparèrent de la cuisinière qu'ils ligotèrent à son lit. Quant à l'arme de l'accusé, celui-ci a prétendu qu'il ne l'avait volontairement pas chargée. A peine le commerçant avait-il pénétré chez lui, que le complice l'abattit mortellement. Les deux agresseurs prirent la fuite sans emporter le moindre butin.

Grand Conseil thurgovien

Gains de l'UDC et des socialistes

FRAUENFELD. - L'élection du Grand Conseil thurgovien, qui avait lieu ce week-end, a été remportée par l'Union démocratique du centre et par le parti socialiste : l'UDC, avec 390 sièges dans le nouveau Parlement, enregistre un gain de 5 sièges, et les socialistes, avec 25 représentants, un gain de 3 mandats. Les radicaux, de leur côté, perdent trois sièges, les républicains 3 également, et les démocrates chrétiens 2 sièges. Le parti évangélique populaire avec 7 sièges, l'Alliance des indépendants et l'Action natio-

nale avec 1 siège chacun, restent sur leurs positions.

Les 130 sièges du nouveau Législatif thurgovien se répartissent de la façon suivante :

UDC	39 (34 jusqu'ici)
PDC	32 (34)
Soc.	25 (27)
Rad.	24 (27)
PEP	7 (inchangé)
All. des ind.	1 (inchangé)
Action nat.	1 (inchangé)
Républicains	1 (4)

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*

M. HEALEY PRÉSENTE LE BUDGET BRITANNIQUE

SI LES SYNDICATS LE PERMETTENT...

LONDRES (ATS/Reuter). - Présentant le budget annuel de la Grande-Bretagne, hier, à la Chambre des Communes, M. Denis Healey a réaffirmé que l'inflation demeurait l'ennemi numéro un du pays et reconnu que beaucoup restait à faire pour ramener son taux, actuellement de 23 % par rapport à il y a un an, au niveau de celui des concurrents commerciaux de la Grande-Bretagne.

Le chancelier de l'Échiquier a toutefois exclu un contrôle généralisé des importations en faisant valoir qu'une réaction en chaîne pourrait se produire si l'un quelconque des grands pays tentait de régler ses problèmes aux dépens des autres. « Le monde tout entier pourrait alors être plongé dans une récession économique prolongée similaire à celle des années 1930 ».

« Je ne pense pas que des contrôles à l'importation généraux et prolongés offrent une solution quelconque à nos problèmes. Des mesures de contrôle sélectives sont une autre affaire », a déclaré le chancelier. De telles mesures sélectives, a-t-il dit, pourraient présenter l'intérêt de protéger des industries sérieusement menacées par la concurrence étrangère.

M. Healey a fait état d'une amélioration de la balance des paiements dont le déficit a été ramené de 3668 millions de livres sterling (env. 18,3 milliards de francs suisses) en 1974 à 1702 millions de livres (env. 8,5 milliards de francs suisses) en 1975. Malgré une augmentation de la demande intérieure, cette amélioration devrait se poursuivre en 1976 et la Grande-Bretagne n'aura aucune difficulté cette année à emprunter à l'étranger l'argent dont elle a besoin.

A CONDITION QUE...

Selon les dernières estimations, les emprunts du secteur public devraient s'élever en 1976 à 10 750 millions de livres sterling (env. 53,8 milliards de francs suisses), davantage que ne le prévoyait M. Healey il y a un an, mais moins que ne le prédisaient de nombreux experts il y a quelques mois.

M. Healey prévoit pour les douze prochains mois un accroissement de la production de l'ordre de 3,5 % et une augmentation des exportations de 9 %.

Il espère réduire le taux de chômage de 5,5 %, actuellement, soit 1 260 000 personnes, à 3,5 % en 1979. Pour cela, la production de biens manufacturés devra s'accroître de 8,5 %. « Ce n'est pas impossible », a dit M. Healey en soulignant que l'industrie des produits manufacturés se devait d'améliorer ses résultats.

AUGMENTATION DES TAXES

Comme prévu, le chancelier a annoncé une augmentation des taxes frappant vins et alcools, cigarettes et essence. La pinte de bière coûtera un penny de plus, la bouteille de whisky ou de gin 32 pence de plus, soit une augmentation de l'ordre de 10 %. La bouteille de vin ordinaire augmentée d'environ 5 % et le prix des cigarettes de 6 %. Le prix de l'essence augmentée d'environ un penny par gallon (4,56 litres) qui vaudra maintenant, en moyenne, 70 pence.

En revanche, la taxe à la valeur ajoutée sur certains biens jusqu'alors classés produits de luxe, comme les machines à laver et les récepteurs de télévision couleur, est ramenée de 25 à 12,5 %.

QUELLE ÉNORME CONCESSION

M. Healey a également annoncé des concessions en faveur des petites entreprises. Le taux supérieur de l'impôt sur les sociétés, 52 %, sera applicable au-dessus d'un revenu annuel de 30 000 livres sterling (150 000 francs suisses env.) au lieu de 25 000 (128 000 francs suisses env.), pour faciliter une réduction du chômage, dans les régions où l'offre d'emplois est limitée, la subvention dont bénéficient les employeurs pour

En bref

● BRIGNOLES (ATS/AFP). - Un hélicoptère « Puma 330 », de l'armée de terre française, ayant cinq hommes à son bord, a percuté hier une montagne près de Brignoles (Var), dans le sud de la France. Il n'y a pas de survivants. L'identité des victimes n'a pas été communiquée par les autorités militaires qui conservent par ailleurs la plus entière discrétion sur les circonstances de l'accident.

● NEW YORK (ATS/Reuter). - Trois hommes masqués se sont emparés hier matin sous la menace de leurs armes de 851 000 dollars en coupures, au moment où deux gardes de la Wells Fargo livraient cet argent à une agence de la Citibank (ex-First National City Bank) dans le centre de Manhattan, annonce la police.

● ROME (ATS/AFP). - Un million et demi de métallurgistes italiens ont commencé, hier, une grève nationale de quatre heures, ouvrant une « semaine sociale » mouvementée à la veille même de la rencontre prévue aujourd'hui entre le gouvernement et les syndicats.

● BELGRADE (ATS/AFP). - Une ressortissante soviétique a été arrêtée il y a environ un mois en Yougoslavie pour complicité avec des opposants « nationalistes » et « kominformistes » (prosoviétiques), apprend-on hier à Belgrade de diverses sources bien informées. La nouvelle, tenue secrète jusqu'à présent, a été officieusement confirmée par des milieux autorisés.

● VIENNE (ATS/Reuter). - Le Gouvernement autrichien a reconnu hier pour la première fois que d'importants documents du Ministère de la Défense avaient disparus. Il s'agit, a révélé le chancelier Bruno Kreisky après une séance du Conseil des ministres, de dossiers ultra secrets sur un nouveau plan de défense.

chacun de leurs employés maintenus à leur poste lorsqu'ils pourraient être licenciés sera portée de 10 à 20 livres sterling par mois.

SI LES SYNDICATS LE PERMETTENT

M. Healey a offert de réduire l'impôt sur le revenu si les syndicats acceptent de limiter les augmentations de salaires à 3 %. Dans cet ordre d'idées, il a précisé que les concessions fiscales pourraient être offertes

aux petits et moyens salaires tout en soulignant que ces concessions pourraient ne pas être accordées si les syndicats n'étaient pas en mesure de limiter leurs revendications salariales. Ce plafond de 3 % réduit d'à peu près deux tiers la limite actuellement en vigueur. Les syndicats ont déjà accepté de limiter les augmentations de salaires à six livres sterling par semaine, pour un an, jusqu'à l'été.

Ces propositions du chancelier sont sans précédent. Jamais, dans l'histoire contemporaine du pays, un gouvernement n'avait si ouvertement lié sa politique fiscale à l'accord des syndicats. M. Healey attend des syndicats une réponse avant le début du mois de juin. S'ils acceptent ces propositions, ces concessions fiscales auront effet rétroactif au 1^{er} avril, ainsi le seuil de l'imposition passera de 675 à 735 livres sterling pour un célibataire et de 955 à 1085 livres pour une personne mariée.

Irlande: escalade terroriste

BELFAST (ATS/AFP). - L'armée britannique a vraisemblablement déjoué à Belfast, dans la nuit de lundi à mardi, une attaque au mortier contre la résidence du commandant britannique en Ulster, le général David House.

Selon un porte-parole militaire, une patrouille a découvert dans la nuit quatre mortiers chargés mis en batterie contre le domicile du général dans une voiture en stationnement.

Venant immédiatement après la vague d'attentats à la bombe qui a touché Belfast lundi, détruisant les deux derniers grands hôtels de la ville, le Wellington Park et le Conway, ainsi que cinq magasins, cette tentative avortée contre le haut commandement en Ulster marque pour les observateurs une nette escalade de l'action terroriste.

La vague d'attentats s'est poursuivie hier matin à Belfast. Une voiture piégée a explosé dans le centre de la ville, faisant d'importants dégâts matériels, notamment dans un magasin, où une bombe avait déjà été désamorcée la veille.

D'autre part, la police a intercepté deux véhicules, dont les six occupants transportaient des engins explosifs.

Enfin l'un des poseurs de bombes, qui avait trouvé la mort lundi dans l'explosion de l'engin, a été identifié comme un chef d'unité de l'IRA provisoire.

Décès d'un ministre travailliste

LONDRES (ATS/AFP). - M. Brian O'Malley, ministre d'Etat pour la santé et la sécurité sociale et député de Rotherham (nord de l'Angleterre) est décédé hier matin à Londres des suites d'une longue maladie.

Son décès signifie que le Gouvernement travailliste de M. James Callaghan a perdu sa majorité absolue d'une voix aux Communes.

M. O'Malley, ministre depuis 1974, était âgé de 46 ans. Il avait été hospitalisé il y a deux semaines après s'être effondré en pleine Chambre des Communes, victime d'un malaise, et avait subi une intervention chirurgicale jeudi.

La mort du milliardaire excentrique

Qui héritera de la fabuleuse fortune ?

NEW YORK (ATS/AFP). - Après la mort, lundi, à l'âge de 70 ans, du milliardaire Howard Hughes (voir NF d'hier), la première question qui vient à l'esprit est celle de savoir qui ou quels seront les bénéficiaires de son immense fortune, estimée à quelque deux milliards de dollars. Encore faudrait-il savoir si Howard Hughes a rédigé un testament ou si, jouant la carte de l'excentricité jusqu'au bout, il a préféré laisser son vaste empire être la proie d'interminables procédures judiciaires. Selon un ancien collaborateur du milliardaire, qui a demandé à garder l'anonymat, les administrateurs de la « Summa Corporation », société holding dont Howard Hughes était seul propriétaire, se seraient mis en quête d'un tel document il y a plusieurs années alors que leur « patron » était souffrant. « Je doute qu'il leur ait donné la moindre assurance », précise l'ancien collaborateur. « Ses affaires doivent être extrêmement embrouillées, d'autant plus que certaines d'entre elles font l'objet de procès ».

Une histoire que raconte Noah Dietrich, qui fut pendant plus de 30 ans le major-domo de Howard Hughes, donne une idée de la manière dont le milliardaire concevait son testament. Un jour, dit M. Dietrich, M. Hughes remarqua qu'il risquait de mourir

dans une de ses expéditions aériennes et décida de rédiger un testament. Il rassembla ses secrétaires et leur donna plusieurs versions à taper. Ensuite il s'enferma dans son cabinet, brûla les pages qu'il ne voulait pas et rassembla les feuillets des différentes ver-

sions, de sorte que « personne ne pouvait avoir la moindre idée de ce qu'il voulait faire avec son argent ».

Au dire de plusieurs anciens collaborateurs de M. Hughes, même dans le cas où il

existerait un testament, il semble peu probable que le milliardaire ait des héritiers.

L'hôpital méthodiste de Houston, où est arrivé le corps du milliardaire Howard Hughes, n'a pas pour l'instant donné de cause officielle au décès. Un avocat californien, qui déclare avoir représenté Howard Hughes pendant 25 ans, a toutefois affirmé avoir appris qu'il était décédé d'une congestion cérébrale.

Les deux pilotes de l'avion-taxi qui a mené le milliardaire américain d'Acapulco (Mexique) à Houston (Texas) ont confirmé d'autre part que Howard Hughes était mort pendant le voyage qui a duré deux heures.

Le mystère Hughes: cloîtré dans un hôtel de luxe

« En affaires, il y a toujours un homme qui joue le rôle du lion et l'autre celui de l'âne. Je préfère être le lion et manger l'âne », aimait à dire Howard Hughes, le milliardaire américain mort lundi à l'âge de 70 ans.

Ce n'est pas tant son énorme fortune - évaluée à deux milliards de dollars - qui excitait l'imagination, que les circonstances dans lesquelles il l'avait amassée et surtout le mystère quasi impénétrable dont il s'était entouré depuis une vingtaine d'années Sa dernière apparition en public remonte à 1953.

lutionnaire pour les forages pétroliers, marque ses débuts d'homme d'affaires.

L'histoire du cinéma retiendra certainement quelques-uns des films qu'il a produits : *Scarface*, *Les anges de l'enfer*, et même *The Outlaw*, remarquable surtout par les formes généreuses de Jane Russell et qui fut l'occasion de longs démêlés de Hughes avec les censeurs puritains de Hollywood.

UN RECORD

Simultanément, l'inlassable Hughes, assouvissant sa passion pour l'aviation, s'affirmait comme pilote et constructeur. Il établit même plusieurs records de vitesse dont un tour du monde en 3 jours et 19 heures en 1937 à bord d'un appareil commercial « bricolé » de ses propres mains. Mais le visionnaire Hughes avait vu trop grand et trop tôt. Un énorme hydravion à huit moteurs, conçu pour transporter 700 personnes, véritable précurseur des « jumbo jets » d'aujourd'hui, fut un échec.

DÉBOIRES AMOUREUX

Divorcé en 1929 d'avec Ella Rice, une jeune aristocrate texane épousée au début des années vingt, il crut apparemment trouver la femme de sa vie en la personne de Jean Peters, une actrice avec qui il se maria secrètement en 1957. Nouvel échec qui se termina par un divorce aussi discret en 1971. C'est au cours de son mariage avec Jean Peters, qui coïncide avec ses débuts cinématographiques et aéronautiques, que Hughes commença une nouvelle carrière dans l'immobilier et les terrains. Avec le produit de ses actions de la TWA, il acheta

une chaîne d'hôtels, de maisons de jeux et de concessions minières dans le Nevada, devenant du même coup le plus gros employeur de l'Etat.

Vivant en reclus dans sa retraite mexicaine ou celle des Bahamas, Hughes, apparemment déshanté par ses contemporains, a continué à diriger son empire par téléphone ou par notes manuscrites. Certains de ses directeurs ne l'ont même jamais vu. Le mystère dont il s'est entouré était si profond que le bruit de sa mort a couru à plusieurs reprises.

Le nom de Howard Hughes est étroitement associé à l'une des plus extraordinaires aventures de ces dernières années, connue sous le code d'« Opération Jennifer » et réalisée par le navire *Glomar Explorer*. Il s'agissait ni plus ni moins de récupérer par 5000 m de fond, en plein Pacifique, un sous-marin soviétique coulé avec son armement nucléaire.

L'opération, menée en 1973, avait permis de ramener à la surface la majeure partie de ce sous-marin.



A gauche, Howard Hughes en 1947, à droite, en 1970.

Deux inspecteurs espagnols enlevés par l'ETA en France

SAINT-SÉBASTIEN (ATS/Reuter). - Deux inspecteurs de police espagnols, disparus dimanche à Hendaye, ont été enlevés par les commandos basques de l'ETA, croit savoir l'agence espagnole Europa. Citant des informations de source espagnole autorisée, l'agence précise que José Luis Martínez et Jesus Maria Gonzalez avaient laissé leurs pistolets de service au poste de douane d'Irun, où ils avaient garé leur véhicule. Les deux hommes, qui avaient pris leur service à la police de Saint-Sébastien il y a sept jours, ont traversé la

frontière française à pied. Aucune demande de rançon n'a été communiquée par les ravisseurs, mais on croit savoir que les deux hommes sont vivants.

De source proche de la police française à Bayonne, on a appris que les deux inspecteurs ont été vus pour la dernière fois dimanche soir, devant un cinéma d'Hendaye. Les forces de l'ordre ont établi des barrages routiers après avoir appris que les deux policiers ne s'étaient pas présentés à leur travail lundi.

ESPAGNE: 19 ÉVADÉS REPRIS

PAMPÉLUNE (ATS/AFP/DPA). - Moins de vingt-quatre heures après leur évasion, dix-neuf des vingt-neuf détenus politiques de la prison de Ségovie ont été repris hier, à quelques centaines de mètres de la frontière française, indique-t-on à Pampeune (Navarre). Depuis le milieu de la nuit, des fusillades éclatent par intermittence entre les importantes forces de l'ordre et des petits groupes d'évadés.

Le bilan est pour l'instant, du côté des évadés, d'un mort, l'anarchiste Oriol Sola Sugranes, et d'un blessé grave, Manuel Isasi Iturriz, un des ravisseurs de l'industriel Huarte, et du côté des forces de l'ordre, d'un blessé léger.

Bilinguisme... tuant !

BRUXELLES (ATS/AFP). - Les automobilistes qui circuleront à la périphérie de Bruxelles trouveront quatre panneaux différents pour indiquer la même direction, selon la portion de territoire où ils se trouveront. Ainsi, pour Mons, les panneaux situés en zone unilingue francophone porteront la simple mention « Mons » ; celle-ci sera « Bergen » en zone unilingue flamande,

« Mons-Bergen » en territoire bilingue et « Bergen-Mons » en territoire unilingue flamand à « facilités », où il est possible pour les habitants d'utiliser le français dans certains cas. La Libre Belgique, qui fait état de ce casse-tête pour automobilistes, suggère de ne pas traduire les noms de villes et d'abandonner « l'actuel système ridicule qui peut être dangereux pour la sécurité ».

Syriens dans les eaux libanaises

LONDRES (ATS/AFP). - Un navire porte-conteneur britannique, le *Cheshire Venture*, a informé le Foreign Office que des vedettes lance-torpilles battant pavillon syrien avaient tiré des coups de feu sur lui, lundi, alors qu'il se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Tripoli, apprenait-on hier soir dans les milieux officiels britanniques.

Le bateau a été atteint sept fois au-dessus de la ligne de flottaison. Il n'y a pas eu de

victimes et le navire se dirige actuellement vers Limassol (Chypre) pour des réparations.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Damas, M. David Roberts, a reçu pour instruction de faire d'énergiques protestations au Ministère syrien des affaires étrangères et de se réserver le droit de demander des indemnités pour les dégâts et les retards ainsi provoqués.